

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

SAISON 2017/2018

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
**Gym**

*Document édité par le Pôle Communication de la Fédération Française de Gymnastique.*

**Comité de rédaction :**

Pauline Ange | Patrick Andréani | Xavier Baguelin | Pierre Billard | Hélène Bouline | Jean-François Blanquino | James Bateau | Dominique Cayzelle | Mickaël Deroubaix | Alexandre Domange | Pascal Jourdan | Thierry Klein | Emilie Koenig Clemenceau | Marilyne Lanaud | Chantal Languet | Agnès Lichtlé | David Lortholary | Dominique Maillot-Breillat | Eric Marsille | Dominique Mérieux | Malika Mesrar | Jean-Marc Pastor | Kévin Rabaud | Fabienne Ringler | Julie Roussel | David Vallée | Régis Walker

**Crédits photos :**

Thomas Schreyer | Anh Viet Chau | FFGYM | Annie Photographies | Jean-Marc Mouchet | icon sport | FIG

# SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>ÉDITO DU PRÉSIDENT</b>	<b>7</b>
<b>2.</b>	<b>RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE FÉDÉRALE</b>	<b>11</b>
<b>3.</b>	<b>COMMISSIONS FÉDÉRALES</b>	<b>17</b>
	Commission Nationale Médicale	18
	Commission Nationale Juridique et d'Éthique	23
	Commission Nationale des Juges	26
	Commission Nationale Formation et Emploi	27
	Commission Nationale des Mutations	30
	Commission Nationale de Labellisation	31
	Commission Disciplinaire Fédérale et Commission Disciplinaire Fédérale Anti-dopage	32
	Commission Nationale Environnement et Développement Durable	34
	Commission Nationale des Jeunes	36
<b>4.</b>	<b>RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE</b>	<b>41</b>
	Rapport du Directeur Technique National	42
	Rapport de la CNS GAM	52
	Rapport de la CNS GAF	53
	Rapport de la CNS GR	55
	Rapport de la CNS TR/TU	57
	Rapport de la CNS AER	59
	Rapport de la CNS GAc	61
	Rapport de la CNS TeamGym	63
	Rapport de la CNP Pratiques Compétitives	65
	Rapport de la CNP Pratiques non Compétitives	67
	Rapport de la CNP Haut Niveau	69
<b>5.</b>	<b>LE PROJET FÉDÉRAL EN ACTIONS</b>	<b>75</b>
	Le développement territorial	76
	Plan Santé Gym	79
	La réforme du système compétitif	81
	La réforme de la démarche qualité	83
	L'Univers Evolugym	84
	La formation continue des entraîneurs	87
	Le colloque du haut niveau 2017	88
	La conférence des comités régionaux	91
	Le nouveau contrat d'assurance	92
	Les Nouveaux Internationaux de France	93
	Le plan numérique	94
<b>6.</b>	<b>RÉCOMPENSES FÉDÉRALES</b>	<b>97</b>
	Liste des récipiendaires	98
	Récipiendaire de la plaquette fédérale	99
<b>7.</b>	<b>PROJETS DES RÉSOLUTIONS</b>	<b>101</b>
<b>8.</b>	<b>RAPPORT FINANCIER</b>	<b>109</b>
	Rapport de gestion du Trésorier	110
	Rapport du Commissaire aux Comptes	115
	Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées	123
	Compte de résultat analytique	125

CHAMPIONNAT DE FRANCE  
POLYVALENT  
2017-2018  
24, 25  
NOVEMBRE

BESANCON  
27 & 28 JANVIER 2018

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE  
CHAMPIONNAT DE FRANCE

FINALE  
2018  
GYMNASTIQUE ARTISTE

championnats de FRANCE  
par équipes  
Trampoline & Tumbling  
masters  
gymnastique acrobatique  
VANNES 2018

Championnats de France Auxerre  
4, 5 et 6 mai 2018  
AUXERREXPO

FINALES INDIVIDUELLES  
FILIERE NATIONALE  
MASCULINES & FEMININES

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE  
Championnat DE FRANCE  
EQUIPES

DE FRANCE  
ELITE

2018

PALAIS DES SPORTS  
PIERRE DE COUBERTIN  
CHÂLONS en  
CHAMPAGNE

GYMNASTIQUE ACROBATIQUE  
TRAMPOLINE - TUMBLING

1 & 2 JUIN 2018  
CALYPSO - CALAIS

FILIERES  
NATIONALE - ELITE

Femina  
Le  
CHAMPIONNAT DE FRANCE

ALE  
OP.  
STIQUE  
IQUE

**LYON**

20, 21 et 22  
avril 2018

**Festi  
AERO**

Complexe Gymnique :  
78 avenue Pierre Mendès France  
**ARQUES**

21 et 22  
avril 2018

Amphithéâtre  
**RODEZ**  
Bd 122 RI Rodez

**Gymnastique  
Rythmique**

**FESTI'GYM**  
FINALES NATIONALES

TEAMGYM  
TUMBLING  
TRAMPOLINE

**Championnat de France  
& Trophée Fédéral**

12 et 13 mai 2018

CLERMONT-FERRAND

2018

**CAEN**  
PARC DES EXPOSITIONS

Trophée  
Fédéral  
Gymnastique Acrobatique

**GAC  
GAM**

Gymnastique Artistique Masculine

**BELFORT**  
25 au 27 mai

Gymnastique Villefranche organise

le 1, 2 et 3 juin 2018

**CHAMPIONNAT  
DE FRANCE**  
Gymnastique Artistique

**NANTES  
METROPOLE**

8-10 JUIN 2018  
SALLE DE LA TROCARDIERE

**CHAMPIONNATS DE FRANCE  
GYMNASTIQUE  
RYTHMIQUE**

COUPE VILLANCHER  
TROPHÉE FEDERAL  
AVENIR ELITE

**CHAMPIONNAT DE  
FRANCE  
DE GYMNASTIQUE**

Finales par équipes - Féminines & Masculines





# 1. EDITO DU PRÉSIDENT

# 1. ÉDITO DU PRÉSIDENT



## Par James Blateau

Le rôle du dirigeant de Gymnastique est d'organiser le développement, l'amélioration et la promotion tant de la pratique que de son association dans un milieu en perpétuel changement. Aussi, il est nécessaire de prendre conscience de cette évolution de contexte et collaborer avec les territoires sans craindre l'avenir.

### **Prendre conscience du contexte en forte évolution**

D'abord, la France a obtenu l'organisation des Jeux Olympiques de 2024. Cet événement créera une dynamique exceptionnelle mais aussi une obligation d'atteindre les objectifs annoncés par l'État français (3 millions de licenciés et 80 médailles au lieu de 40).

Certains avaient espéré que l'obtention de l'organisation des J.O. soustrairait le mouvement sportif à participer à l'effort de désendettement du pays (plus de 2 000 milliards d'euros). Le CNDS 2018 fortement diminué n'a pas connu d'effet olympique. On peut percevoir qu'ayant moins de moyens, l'État souhaite les concentrer. Les effets directs et indirects porteront sur les collectivités mais aussi sur les clubs, les comités et la Fédération.

Ainsi, apparaît l'impossibilité de rester dans la même organisation pour faire mieux avec moins de moyens publics. C'est pourquoi se profile un changement vers une gouvernance partagée où l'État, les collectivités, le mouvement sportif et le secteur privé seraient associés pour manager, orienter et financer le sport français.

### **Soutenir et dynamiser les territoires**

Dans ce contexte national particulier, la FFGym et ses structures déconcentrées ont su réussir ensemble la réforme territoriale en transformant l'obligation légale en opportunité de renouvellement de ses structures. Certes, nous y avons mis beaucoup d'énergie, mais l'objectif a été atteint par tous. Dans le même temps, la réforme compétitive rendue nécessaire par l'évolution des territoires est arrivée à terme. Sa mise en œuvre a fait l'objet de remarques par le terrain. Les corrections seront apportées selon une méthode consultative et participative. Enfin, les Équipes Techniques Régionales (ETR), calées sur les nouveaux territoires et sur les résultats attendus, sont désormais en place.

Consciente des enjeux territoriaux et des efforts fournis par les structures déconcentrées, la FFGym relance la deuxième édition du Contrat d'Objectif Territorial (COT) et consacrera un million et demi d'euros sur trois ans pour soutenir l'action des comités.

## **Toujours tournés vers l'avenir**

Le monde change et nous y participons. Rien ne sert de regretter les temps précédents ou encore de comparer, nous devons prendre en compte la situation d'aujourd'hui et organiser notre propre chemin en toute confiance.

Plusieurs projets sont déjà en cours pour s'orienter, avec nos clubs, vers l'avenir et dans de bonnes conditions malgré le contexte difficile.

Néanmoins, les J.O. de Paris 2024 accentuent notre responsabilité et notre devoir de réaliser des médailles. C'est pourquoi nous investissons collectivement, avec les clubs formateurs, les structures déconcentrées et les pôles, sur les jeunes gymnastes des quatre disciplines olympiques. Et comme certaines de nos disciplines sont à maturité précoce, il est déjà nécessaire d'investir pour 2028...

En parallèle et pour tous, nous renforçons la formation de nos entraîneurs. En plus de la formation initiale déjà bien installée, l'élaboration en cours d'un dispositif important de formation continue pour la saison prochaine rejaillira sur toutes les structures gymniques.

Toutefois, les J.O. 2024 auront des effets positifs sur la compétition y compris vers les disciplines mondiales (non-olympiques), mais aussi sur toutes les activités de la FFGym, (développement des clubs, communication, économie etc.).

Pour réussir ce merveilleux challenge, nous sommes les ressources.

On compte sur vous.





2.

# RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE FÉDÉRALE

## 2. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE FÉDÉRALE



### Par Dominique Mérieux

C'est avec beaucoup de détermination et d'implication que le Comité Directeur poursuit la mise en œuvre du projet fédéral. Ce projet, élaboré par une équipe solidaire, vise, au quotidien, à faire prospérer les pratiques gymniques et à soutenir les entités fédérales que sont les clubs, les structures déconcentrées et les pôles. Autour du Président James Bateau, chaque élu s'est investi sans compter, travaillant en étroite collaboration avec le personnel fédéral et les cadres techniques. Ainsi, se poursuit l'ascension vers la modernité d'une fédération qui entend véhiculer une image dynamique. Ce rapport annuel en est le reflet.

#### L'activité du Comité Directeur

Que ce soit par l'intermédiaire de consultations électroniques ou de réunions physiques, les membres du Comité Directeur, tout au long de la saison, mènent à bien les missions règlementaires qui sont confiées à ce dernier.

Garants de l'unité et de la régularité de la réglementation fédérale, ils valident toute la réglementation technique allant des règlements techniques, du découpage des interdépartements aux brochures des programmes.

D'un point de vue administratif, ils ont pris en compte les nouvelles obligations légales et règlementaires qui s'imposent aux fédérations, que ce soit l'adoption d'une charte d'éthique et de déontologie (article L.131-15-1 du code du sport) ou la mise à jour du règlement disciplinaire (décret du 9 août 2017).

Enfin, les membres du Comité Directeur fixent le cap du projet fédéral dans le cadre de la validation des comptes et du budget. Ce travail complexe nécessite d'avoir une vue d'ensemble de l'action fédérale, tâche que les membres du Comité Directeur accomplissent avec rigueur et passion.

#### Une réforme territoriale réussie

Selon une méthode de travail concertée, la mise en œuvre du projet portant sur la fusion des comités régionaux a débuté en octobre 2015, pour s'achever le 2 septembre 2017.

Pour conduire ce vaste chantier dans les meilleures conditions, la

## 2. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE FÉDÉRALE

Fédération a accompagné les comités dans cette longue mutation organisationnelle. Ressources humaines, panel d'outils, écoute, soutien et conseils juridiques ont été mis à la disposition des structures déconcentrées.

Chacun s'est attelé à la tâche. Les comités se sont impliqués avec force et détermination pour mener à bien cette fusion parfois subie et redoutée. Les travaux conduits localement par les comités de transition ont été denses et complexes.

Un réel bouleversement des habitudes de tous les acteurs s'est avéré nécessaire pour réussir à travailler ensemble avec des profils différents. Malgré la lourdeur du projet et les difficultés rencontrées, la réforme territoriale est une réussite. Que tous ceux qui y ont participé en soient remerciés. Il convient maintenant de la faire vivre au fil du temps.

### **La rénovation du système compétitif**

La rénovation du système compétitif a été conduite conjointement avec la fusion des comités régionaux. En effet, la modification du découpage géographique des régions ayant induit un grand bouleversement dans l'organisation fédérale, il était nécessaire de réfléchir, parallèlement à ces changements, à la modernisation des compétitions.

Aussi, après avoir consulté les acteurs de terrain, une nouvelle organisation compétitive a été élaborée. De nouvelles étapes qualificatives ont été avancées. Poursuivant l'objectif d'être plus proches des besoins des licenciés et des clubs, de nouveaux programmes et de nouvelles catégories ont été proposés. Là aussi, comme pour la fusion des comités régionaux, ce chantier considérable a demandé beaucoup d'investissement de la part des Commissions Nationales Spécialisées et de la Commission Nationale des Pratiques Compétitives. Beaucoup d'heures de travail et de nombreuses concertations et réunions ont été nécessaires à l'aboutissement de ce projet.

## 2. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE FÉDÉRALE

Néanmoins, comme tout profond changement, cette réforme a dérouté, a bouleversé les habitudes et a parfois généré du mécontentement.

Lors de l'expérimentation de ce nouveau système au cours de la saison sportive 2017/2018, des imperfections ont été mises en lumière. Pour y remédier, en concertation avec les clubs, les structures déconcentrées, les délégués techniques régionaux et les coordonnateurs de l'équipe technique régionale, des ajustements ont été proposés.

Désormais, après les modifications effectuées, cette réforme, qui s'inscrit dans la modernité et le développement de la Fédération, devrait répondre aux attentes des licenciés et des clubs dès septembre 2018.

### **Plan de formation en direction des salariés du siège fédéral**

Les neuf formations proposées aux salariés sur l'année 2017-2018 se sont organisées selon deux axes, les formations bureautique et numérique et les formations des managers.

La Fédération a également investi dans « Office 365 », solution numérique regroupant un ensemble de services et de logiciels. Cet investissement doit permettre à la Fédération de travailler de manière plus moderne, optimisant la circulation de l'information. Le déploiement de l'outil a débuté en 2017 avec notamment une formation auprès des membres du Bureau fédéral. Cet accompagnement s'est poursuivi auprès des salariés et des cadres d'État qui œuvrent au quotidien pour le bon fonctionnement de la Fédération.

En matière managériale, pour accompagner le changement souhaité au sein de la Fédération, une formation spécifique a été organisée pour les managers. C'est sur la base de la charte du management FFGym que le travail a été conduit. Les objectifs étaient, d'une part, de répondre aux obligations légales qui s'imposent à la Fédération comme à tout employeur et, d'autre part, de dynamiser la capacité des managers à mobiliser les collaborateurs afin de travailler ensemble et de manière efficace au service du projet fédéral.

### **Un nouveau DTN**

Kévin Rabaud, nouveau Directeur Technique National, est entré en fonction le 2 mai 2018 pour donner l'élan nécessaire à la réalisation des objectifs fixés.

## 2. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE FÉDÉRALE

### Réaménagement du 5<sup>ème</sup> étage du siège fédéral

Après l'incendie du 18 mai 2015 qui l'avait totalement ravagé, le 2<sup>ème</sup> étage du siège fédéral avait été reconstruit selon des critères esthétiques et fonctionnels novateurs.

Cette réhabilitation réussie a inspiré la réfection du 5<sup>ème</sup> étage, dont la structure était vieillissante et obsolète, notamment en matière de luminosité.

La Fédération a donc décidé d'investir dans un espace très contemporain, favorisant le bien-être des salariés et permettant d'aller vers de nouvelles méthodes de travail.

Tout a été pensé dans les moindres détails avec des équipements et du mobilier fonctionnels et modernes, créant ainsi un environnement attrayant. Les espaces de travail ont été aménagés pour améliorer le travail collaboratif. Ils sont communicants, plus ouverts, plus lumineux et plus confortables. De nouveaux espaces ont été créés tels que les bulles de confidentialité, une salle de réunion et un espace de convivialité.

Une attention particulière a été apportée à l'isolation phonique et au confort acoustique général. Dans cette perspective, dès 2019, les travaux vont se poursuivre au 1<sup>er</sup> étage.





3.

# COMMISSIONS FÉDÉRALES

## 3. COMMISSIONS FÉDÉRALES

### COMMISSION NATIONALE MÉDICALE



#### Président

Pierre Billard

#### Membres

Alexandre Domange, Pascal Jourdan, Jean-Bernard Solignac, Frédéric Cliquet

Pour la commission médicale, la saison 2017-2018 a été marquée par :

- Une forte implication des médecins de la Commission Médicale sur le projet Gym santé ;
- Les Internationaux de France, sur lesquels se sont greffés le colloque médical et l'organisation du service médical ;
- La mise en œuvre de la réforme de la réglementation concernant le certificat médical d'absence de contre-indication et le certificat médical Élite ;
- La représentation de la Fédération à la Commission Médicale du CNOSF.

D'autres actions, déjà initiées, ont été poursuivies :

- La modernisation du système d'information et de collaboration en ligne fédéral facilitant l'accès au réseau des différents professionnels de santé intervenant dans les clubs, les pôles et les comités ;
- Les actions en cours sur la veille sanitaire, sur la prévention des blessures, sur la structuration des soins et l'encadrement des Équipes de France et des stages ;
- Les missions de conseil et d'expertise sur les dossiers médicaux de gymnastes blessés, sur les demandes relevant de l'organisation et de la responsabilité locale du médical ;
- La structuration de la lutte antidopage.

#### 1/ Projet « SantéGym »

L'axe de l'amélioration de la santé par la pratique de la Gymnastique (SantéGym) ayant été retenu comme une des priorités fédérales, les médecins de la Commission Médicale se sont fortement investis dans le suivi du programme « Santé Gym Senior » et dans la construction du programme relatif à la lombalgie. Outre la participation à la construction des contenus des programmes et de la formation, les médecins ont fait le lien avec l'Institut de recherche en biomécanique humaine Georges

### 3. COMMISSIONS FÉDÉRALES

Charpak et l'Institut de formation du Dr Bernadette de Gasquet, pour conforter l'approche scientifique de ces projets et garantir la qualité du résultat.

Au titre de ces travaux en cours, le médecin fédéral a intégré la sous-commission du CNOSF en charge du recensement des programmes de formation « sport santé » proposés par les différentes fédérations. Ce positionnement, au cœur du processus d'organisation du sport santé en France, permet à la Fédération d'en suivre les évolutions sans délai.

#### **2/Internationaux de France et colloques médicaux**

Les professionnels de santé investis pour la Fédération sur le plan national, régional, départemental, sur un pôle ou un club ont été conviés au colloque médical fédéral positionné sur la matinée du dernier jour de compétition (dimanche 17 septembre 2017) dans le cadre prestigieux de l'AccorHotels Arena de Paris.

Cette matinée de conférences est destinée à actualiser les connaissances médicales sur des problématiques fréquentes ou complexes pouvant se présenter pour ces professionnels dans le cadre de leurs missions. C'est l'une des rares occasions où les professionnels de différentes régions peuvent se retrouver pour échanger sur leurs pratiques et points de vue, ces échanges permettant d'assurer la pérennité du réseau médical fédéral.

La Commission Médicale a également été en charge de l'organisation des contrôles antidopage et des services médicaux autour des Internationaux de France pour garantir aux compétiteurs et à leur délégation un accès aux soins facilité et de qualité. Une convention avec les hôpitaux de Paris a permis un accès prioritaire aux urgences et aux examens complémentaires (radio, écho, IRM) ainsi qu'une astreinte de chirurgie orthopédique dédiée.

## 3. COMMISSIONS FÉDÉRALES

### 3/ La mise en œuvre de la nouvelle réglementation concernant le certificat médical d'absence de contre-indication

En vue de garantir les moyens nécessaires à la protection de la santé, la réforme du certificat médical a été suivie et accompagnée de recommandations et modifications réglementaires internes à la Fédération pour permettre aux licenciés, en fonction de leur niveau, de bénéficier de visites médicales suffisamment complètes ou à une fréquence pouvant être plus rapprochée.

Ainsi, pour l'engagement en compétition sur le secteur performance, un certificat d'absence de contre-indication annuel sera obligatoire en 2018/2019 et l'engagement en compétition sur le secteur Élite nécessite un certificat médical spécifique (certificat médical Élite).

La Commission Médicale a émis également des recommandations de visite médicale annuelle pour certains publics : les licenciés du secteur « SantéGym » et les licenciés pratiquant plus de 10 heures d'entraînement hebdomadaire. La faisabilité de ces modifications a été étudiée conjointement par les responsables du système informatique et du service juridique pour ne pas alourdir les démarches à effectuer par les clubs et rester dans un cadre réglementaire compatible avec les textes de loi.

### 4/ Représentation de la Fédération à la Commission Médicale du CNOSF

Fin 2017, le médecin fédéral national a intégré la Commission Médicale du CNOSF. La représentation de la Fédération au sein de cette commission permet de faire entendre la voix de la Commission Médicale à l'occasion d'échanges constructifs sur des projets importants d'organisation nationale touchant au médical (sport santé et du haut niveau).

### 5/ Système d'information et de collaboration en ligne

Afin d'assurer la pérennisation du réseau médical fédéral, la Commission Médicale s'appuie toujours sur le système d'information et de collaboration en ligne mis à disposition par la Fédération.

Une messagerie numérique fédérale est créée pour chaque professionnel de santé qui en fait la demande. Ces messageries constituent le groupe « médical » qui a été constitué permettant d'échanger des pratiques, des protocoles, des avis via des outils

adaptés (dossiers partagés, forum en ligne, messagerie...).

Pour répondre à la transversalité de l'intervention du médical, un certain nombre de dossiers peuvent être partagés avec d'autres acteurs non professionnels de santé impliqués sur plusieurs sujets (Performance, Gym santé, Formation, Recherche...). L'utilisation de ce système est une avancée majeure pour l'organisation du médical. En effet, les emplois du temps et l'éloignement géographique limitaient l'investissement des différents intervenants. Aujourd'hui, chaque professionnel peut s'engager facilement sur les thématiques qui lui sont chères.

#### **6/ Veille sanitaire, prévention des blessures, structuration des soins, encadrement des Équipes de France et stages**

La méthode de veille sanitaire n'a pas été modifiée ; elle repose toujours sur :

- Les déclarations d'accidents
- Les dossiers de la surveillance médicale réglementaire
- Les dossiers médicaux Élite

Le nombre d'accidents déclarés sur la saison 2016/2017 est statistiquement stable par rapport aux années précédentes. Pour la saison 2017/2018 en cours, les résultats sont équivalents. Les médecins des Équipes de France ont pu accompagner les équipes aux événements d'importance majeure (championnats d'Europe et championnats du monde) pour assurer les soins et prendre les décisions adaptées en cas de blessure dans ces contextes très particuliers.

Les modalités d'accompagnement des Équipes de France par les kinésithérapeutes n'ont pas été modifiées, un rapport d'activité est toujours demandé à l'issue du stage.

#### **7/ Missions de conseil et d'expertise**

La commission restreinte aux médecins a rendu plusieurs avis médicaux sur les dossiers de gymnastes (sur des thématiques allant du handicap

### 3. COMMISSIONS FÉDÉRALES

et de l'autorisation de compétition, en passant par la compatibilité de certaines pathologies avec la poursuite ou l'entrée en filière de haut niveau, ou encore sur les recommandations de prise en charge de diverses pathologies traumatiques aiguës).

Des avis réguliers sont également rendus aux responsables de clubs ou de comités concernant la réglementation touchant au médical (ex : délivrance de médicaments dans les clubs, Autorisation d'Usage Thérapeutique et dopage, certificats médicaux contradictoires). Ces avis sont associés au conseil juridique de la Fédération.

Le médecin en charge de la lutte contre le dopage a assuré l'organisation et les conditions de bonne réalisation des contrôles antidopage sur les compétitions nationales.

Il a également accompagné des dossiers complexes concernant des demandes d'AUT nationales et internationales.

Au total, les travaux de la Commission Médicale se poursuivent dans la continuité de la saison précédente. Protection de la santé des gymnastes et accompagnement de la performance restent les deux axes directeurs.

Cette commission de composition mixte (associant professionnels et non professionnels de santé) garde une capacité à travailler en concertation avec les autres commissions fédérales, comme les dossiers « Santé Gym » et « réforme du certificat médical » ont pu le montrer.

### COMMISSION NATIONALE JURIDIQUE ET D'ÉTHIQUE



#### Présidente

Chantal Languet

#### Membres

Anne-Marie Lemêtre,  
Robert Marchant, Jean-  
Claude Ragot, Jacques  
Vareyon

Suite aux nouvelles dispositions légales relatives à la composition des organes disciplinaires (2016), la commission a accueilli Jean-Claude Ragot, en remplacement de Jérôme Monné qui ne pouvait plus cumuler son poste de membre du Comité Directeur avec celui de membre de la Commission.

L'activité de la Commission s'est concentrée autour de trois dossiers :

- La Charte d'Éthique et de Déontologie
- Les récompenses fédérales
- L'honorariat

Transmis aux membres de la Commission par la Présidente, les dossiers font préalablement l'objet d'une réflexion et d'une étude personnelle et individuelle afin de laisser toute latitude à chacun pour apporter, sans être influencé, son point de vue, ses idées, ses propositions. Chaque membre transmet ensuite le résultat de son travail, donne ses avis et suggestions. Vient alors la mise en commun jusqu'à finaliser le dossier avant transmission au Comité Directeur pour approbation. Ainsi, cette méthode de travail, où chacun s'enrichit de l'autre, permet la conception de dossiers à l'intention du plus grand nombre et de sensibilités diverses.

#### La Charte d'Éthique et de Déontologie

fut le moment fort de la saison et c'est bien parce que les membres

### 3. COMMISSIONS FÉDÉRALES

de la Commission ont la passion des gymnastiques qu'ils ont voulu réaffirmer les valeurs sans lesquelles les disciplines de la Fédération s'en trouveraient dépréciées. L'exemplarité n'est pas la perfection et la Commission Nationale Juridique et d'Éthique n'est ni juge, ni gendarme, ni redresseur de torts mais un groupe de femmes et d'hommes indépendants, « en veille », à l'écoute et capables d'impartialité, conscients de leur engagement.

#### CHARTRE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE

Adoptée par le Comité Directeur le 23 septembre 2017

Modifiée par le Comité Directeur le 11 décembre 2017

##### **L'Exemplarité, c'est :**

Respecter et faire respecter chacune des valeurs de la Fédération Française de Gymnastique

Inspirer la probité, la loyauté, la sincérité

Résister à un environnement hostile ou déviant

Poursuivre sa quête de femme ou d'homme responsable, tourné vers un idéal d'honnêteté et de courage, pour soi-même et par l'application et la transmission de chacune de nos valeurs.

Dire que ces valeurs ne sont pas négociables

Être celle ou celui que l'on admire, pour ses performances et ses actes mais plus encore pour ses qualités

**« L'éthique c'est l'esthétique du dedans »**

*Pierre Reverdy (poète français)*

*Si belles sont nos gymnastiques*

*Restons convaincus que nos valeurs participent à la construction de l'Homme*

responsabilité  
respect  
solidarité  
**exemplarité**  
plaisir honnêteté  
engagement

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
**Gym**

ENSEMBLE,  
CRÉONS LE MOUVEMENT

### 3. COMMISSIONS FÉDÉRALES

**La reconnaissance fédérale** par l'attribution de Plaquettes et de Médailles, aura à nouveau permis de proposer au Comité Directeur 31 dossiers sur les 43 reçus :

- 1 plaquette
- 4 médailles d'Or
- 5 médailles d'Argent
- 21 médailles de Bronze

La séance autour de cet objet apporte chaque saison beaucoup de plaisir puisqu'ainsi, il est permis de participer à la reconnaissance que suscite chaque bénévole de la famille fédérale, à tout niveau.

Nombreux sont celles et ceux qui, durant des décennies, œuvrent dans un total désintéressement personnel et dans l'ombre, pour faire vivre et se développer les associations. Qu'enfin, ils sortent de l'anonymat pour que la Fédération puisse les féliciter et les remercier.

C'est pourquoi également les membres de la Commission regrettent à nouveau de devoir refuser des dossiers non conformes ou hors délais. Il est à regretter que la mauvaise constitution ou transmission de tel ou tel dossier puisse empêcher sa validation.

Cette année, c'est presque le quart des dossiers qui fut dans ce cas. C'est trop, beaucoup trop et la Commission en appelle à la responsabilité des Comités pour tout simplement être attentifs aux règlements, aux délais et aux points obligatoires non renseignés qui écartent d'office la demande. Ce sont les récipiendaires potentiels qui en sont pénalisés.

#### **L'honorariat**

Dans le respect de l'Article 37 du Règlement Intérieur, la Commission a proposé au Comité Directeur d'accorder l'honorariat à plusieurs personnes répondant aux critères d'attribution.

## 3. COMMISSIONS FÉDÉRALES

### COMMISSION NATIONALE DES JUGES



#### Président

Eric Marsille

#### Membres

Antoine Daullet, Alexandre Domange, Amanda Wernert, Eva Serrano

Après une première année de mise en place, la Commission Nationale des Juges a défini ses missions et ses objectifs pour le cycle en cours.

Elle pilote le projet fédéral sur l'ensemble des problématiques du jugement.

Au cours de cette saison 2017/2018, les travaux de la Commission Nationale des Juges ont porté sur :

- La gestion numérique de l'expérience des juges : une proposition d'évolution des outils informatiques pour répondre aux problématiques concernant la vérification des niveaux de juges, la composition des jurys, la « mémoire » des expériences de jugement, la mise à jour de la base de données fédérale ;
- La coordination de la formation des juges et les différentes formations ;
- Le nombre de niveaux de juges et les prérogatives de ces derniers ;
- Les modalités pour la désignation des juges aux finales nationales des niveaux Performance et Fédéral ;
- Les juges « prêtés » : un travail est en cours sur ce dispositif ;
- La valorisation du juge et la reconnaissance fédérale ;
- La validation des recyclages de juges.
- La passerelle avec l'UNSS : une réflexion sur l'âge minimum pour se présenter au Niveau 1 est en cours.

Tous ces thèmes ont été abordés avec toujours le même objectif « Harmoniser, rendre plus lisible et simplifier ».

Par ailleurs, les juges ont pu se réunir par discipline lors du colloque organisé à l'occasion des Internationaux de France.

### COMMISSION NATIONALE FORMATION ET EMPLOI



#### **Présidente**

Hélène Bouline

#### **Membres**

Magalie Cyrkiewski,  
Nicolas Tordi, Ghislaine  
Vibourel, Anne-Marie  
Lemêtre, Thierry Gauvin

La Commission Formation est l'un des outils au service du projet fédéral qui, en matière de formation, a pour objectifs l'augmentation du nombre de nouveaux cadres et l'amélioration de la compétence de l'encadrement actuel qu'il soit dirigeant, technicien ou juge.

En 2017, la Commission a œuvré pour multiplier les sessions de formation professionnelle et les rendre accessibles aux candidats et candidates du réseau. Cela a été rendu possible après le travail de réécriture et d'adaptation des formations professionnelles mené en 2016. 2017 a donc été l'année de la mise en œuvre des nouvelles formations. Ainsi le DEJEPS, diplôme d'Etat de niveau III permettant d'acquérir des compétences d'entraînement, est proposé sur une saison sportive (contre 18 mois auparavant). Cela permet, d'une part, de travailler en cohérence avec la réalité de fonctionnement des clubs et, d'autre part, en ouvrant d'avantage de sessions de formation, de répondre au mieux aux besoins d'emploi. En 2017, des sessions GAM, GAF et GAc ont été ouvertes permettant à 26 candidats de se former.

Le CQP a, quant à lui, optimisé son organisation et son fonctionnement puisque les processus d'évaluation ont été revus et regroupés. Ils s'est également ouvert aux étudiants STAPS, dans le cadre de partenariats. Cela permet

### 3. COMMISSIONS FÉDÉRALES

ainsi d'apporter une compétence métier à des animateurs potentiels pour les clubs. L'INF pilote la formation CQP en s'appuyant sur les structures régionales de la FFGym permettant ainsi de former et certifier près de 200 candidats par an.

Enfin, les formations BPJEPS se développent en partenariat avec dix organismes fédéraux et privés permettant de couvrir l'ensemble du territoire. Grâce à la réécriture du texte règlementant le BPJEPS, l'animation de ce réseau et le dynamisme des organismes de formation, 120 stagiaires sont entrés en formation dont 17 GR, contre 56 les années précédentes.

La Fédération Française de Gymnastique possède aujourd'hui une filière professionnelle complète et adaptée. Toutefois, le contexte social et réglementaire impacte régulièrement l'accès aux formations. La fin des emplois aidés a réduit le nombre potentiel de candidats souhaitant accéder aux formations fédérales. C'est pourquoi un effort doit être poursuivi quant à la promotion des métiers de la FFGym afin d'attirer de nouveaux candidats mais aussi un meilleur accompagnement des structures fédérales dans la compréhension des dispositifs accessibles au secteur de la Gymnastique.

La réforme territoriale a été un des exemples de transformation significative du modèle fédéral. La mise en place des grandes régions a engendré la fin des zones qui traditionnellement géraient en partie les formations de juges. Le Comité Directeur de la Fédération a proposé que l'INF puisse assurer la formation des juges afin de permettre aux nouvelles régions de s'organiser dans les meilleures conditions. Cette proposition transitoire doit faire l'objet d'une évaluation qui permettra d'ajuster le fonctionnement à partir de la saison 2018.

Considérant que les collaborations avec les structures fédérales dans la mise en œuvre des formations au plus près des territoires étaient un atout pour la Fédération, il a été décidé, en 2017, de les revaloriser financièrement. C'est un enjeu pour l'ensemble des structures afin de développer de nouveaux projets et valoriser les ressources humaines intervenant dans les formations de la Fédération.

Concernant la formation des dirigeants, le dernier CAMA d'août 2017 a été l'occasion de consulter l'ensemble des participants afin d'envisager des pistes d'évolution. Les échanges ont permis de mesurer le niveau de satisfaction des participants, qui souhaitent très majoritairement le conserver, mais également

### 3. COMMISSIONS FÉDÉRALES

d'envisager des axes d'amélioration notamment sur son format. Le CAMA 2018 devrait donc mieux s'adapter aux attentes.

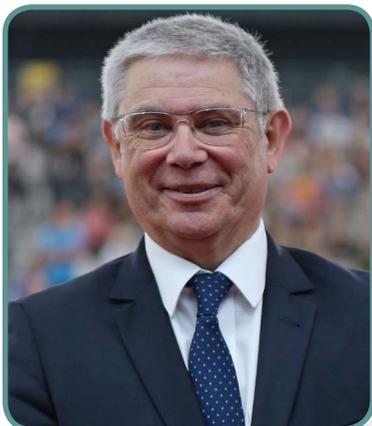
Enfin, 2017 a été l'occasion de lancer un projet d'envergure pour la Fédération : la construction d'un plan annuel de formation continue pour les acteurs de la Gymnastique. Un comité de pilotage ainsi qu'un groupe de travail technique ont commencé à travailler sur l'élaboration d'un questionnaire à destination de l'ensemble des présidents de clubs et de structures déconcentrées mais également à l'attention des titulaires d'un diplôme fédéral et/ou professionnel œuvrant au sein de la Fédération. La consultation des besoins et attentes de l'ensemble des acteurs doit permettre de décliner un plan de formation ajusté et cohérent. Les travaux vont se poursuivre en 2018 pour voir les premières formations ouvertes dès la fin d'année.

Enfin, la Fédération continue son entrée dans le numérique, puisqu'elle a poursuivi le développement des formations en FOAD avec des modules développés pour les formations fédérales comme le moniteur et l'entraîneur mais également pour les formations professionnelles avec le DEJEPS et la formation des juges avec un module GR. Plus de 300 personnes ont bénéficié de ce dispositif.

De nouvelles formations ouvertes à distance devraient être créées en 2018. De plus, l'effort de modernisation des outils fédéraux va également se traduire en 2018 par la mise en place d'un outil de gestion de la formation répondant aux nouvelles obligations imposées aux organismes de formation. Cet outil doit permettre d'optimiser la gestion des formations et aussi de rendre l'information plus lisible, plus accessible pour l'ensemble des acteurs de la Fédération, qu'ils soient présidents de clubs ou de structures déconcentrées, candidats, formateurs ou responsables de formations. L'objectif pour 2019 sera d'ouvrir l'accès de cet outil à tous les organismes de formation fédéraux qui le souhaitent.

## 3. COMMISSIONS FÉDÉRALES

### COMMISSION NATIONALE DES MUTATIONS



#### Président

James Blateau

#### Membres

Patrick Andréani, Philippe Dillmann, Eric Marsille, Pascal Vacant

La campagne de mutations, qui a débuté le 19 juin 2017, a été marquée par la mise en œuvre de la nouvelle réglementation fédérale.

En effet, l'Assemblée Générale du 8 avril 2017 a modifié le règlement des mutations en :

- remplaçant la référence aux listes de haut niveau par la liste établie par le DTN ;
- instaurant le paiement d'un droit de formation, en complément des droits de mutation.

Pour la saison 2017/2018, la Commission a examiné 24 dossiers, nombre stable par rapport à la saison précédente. 22 mutations ont été accordées, deux dossiers n'ont pu aller au bout de la démarche à l'initiative des gymnastes concernés.

Les dossiers se répartissent entre les disciplines de la manière suivante : 12 pour la GAM, 5 pour la GAF, 2 pour la GR, 2 pour le TR et 1 pour le TU.

## COMMISSION NATIONALE DE LABELLISATION



### Présidente

Malika Mesrar

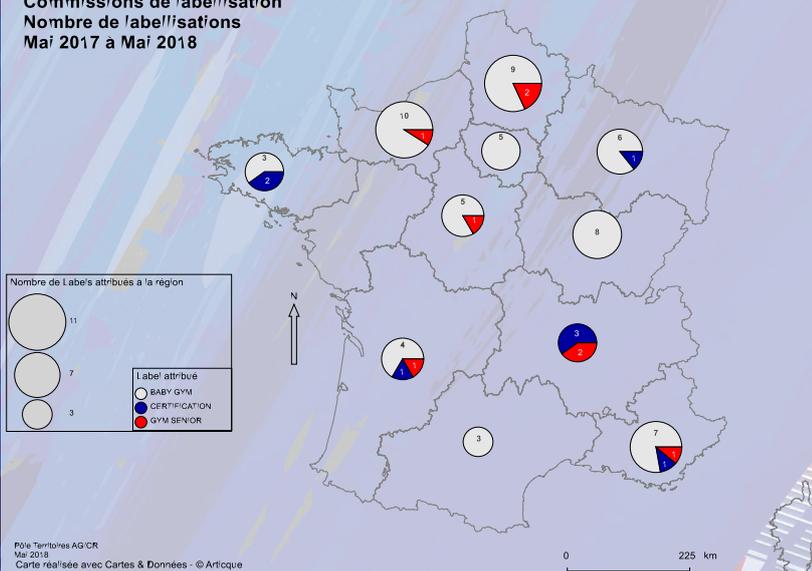
### Membres

Robert Gillet, Caty Goury-Charvet, Jean-Paul Mahé, Ingrid Stutz

Cette saison, la Commission Nationale de Labellisation (CNL) a multiplié le nombre de réunions afin d'offrir plus de possibilités aux clubs pour s'inscrire dans la Démarche Qualité. Ainsi, au cours des quatre réunions qui se sont tenues depuis le 30 juin 2017, ont été validés :

- 60 labels Baby Gym
  - 8 labels seniors
  - 8 certifications Qualité
- représentant 11 régions

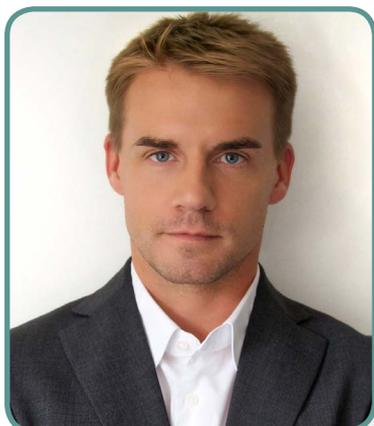
Clubs FFG Labellisés  
Commissions de labellisation  
Nombre de labellisations  
Mai 2017 à Mai 2018



L'axe prioritaire pour cette saison a porté sur le soutien de proximité auprès des clubs en lien avec les Commissions Régionales de Labellisation.

## 3. COMMISSIONS FÉDÉRALES

### COMMISSION DISCIPLINAIRE FÉDÉRALE COMMISSION DISCIPLINAIRE FÉDÉRALE ANTI-DOPAGE



#### Président

Jean-Marc Pastor

#### Membres

Sylvie Courtine, Bernard Dupuy, Luc Le Roy, Evelyne Salaun

L'année sportive 2017-2018 s'est avérée calme pour la Commission Disciplinaire Fédérale et la Commission Disciplinaire Fédérale Antidopage. En la matière, on ne peut que s'en réjouir. Le faible nombre de saisines de ces commissions doit suffire à démontrer que les règles édictées par la Fédération sont suffisamment respectées par les licenciés. Gageons que ce soit le cas et qu'il ne s'agisse pas d'une méconnaissance par les adhérents de l'existence de ces commissions, de leur rôle, leur mission et des moyens de les saisir. Le présent rapport d'activité offre la possibilité de rappeler brièvement qui nous sommes, ce que nous faisons, avant d'aborder l'action sur l'année écoulée.

#### Nous sommes, nous faisons

Les membres de la Commission Disciplinaire Fédérale et de la Commission Disciplinaire Fédérale Antidopage ont été désignés pour quatre ans par le Comité Directeur de la Fédération, à la suite de l'Assemblée Générale électorale du 26 novembre 2016.

Ces deux commissions sont compétentes pour sanctionner les actes répréhensibles commis dans le cadre de toutes les activités de la Fédération, sanctionner les violations des statuts et règlements de la Fédération, sanctionner tout comportement antisportif, tout manquement à la morale et à l'éthique sportive ou tout acte susceptible de porter atteinte à l'image et aux intérêts de la Fédération, les infractions à la réglementation de lutte contre le dopage.

#### La FFGym et l'AFLD

Deux affaires ont été portées à la connaissance de la Commission de Discipline Fédérale Antidopage en 2017. Chacune d'elles concernait un sportif inscrit dans le groupe cible de l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD), qui a manqué trois

### 3. COMMISSIONS FÉDÉRALES

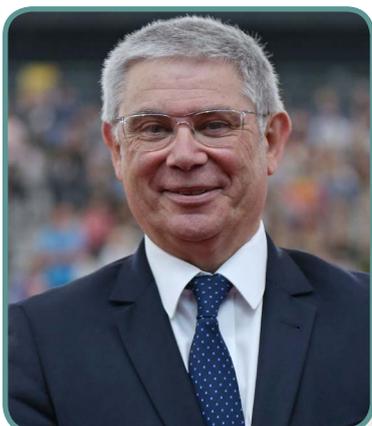
trois fois à ses obligations de localisation sur une période de douze mois. Le règlement disciplinaire prévoit, dans ce cas, que la durée de suspension doit être de deux ans. Elle peut être réduite, à l'appréciation de la Commission, « sans toutefois pouvoir être inférieure à un an ». Cette suspension interdit toute participation à des compétitions autorisées ou organisées par la Fédération Française de Gymnastique ainsi qu'aux entraînements y préparant organisés par la Fédération.

Les sportifs reçus par la Commission avaient fait preuve de négligence. La Commission, convaincue de la bonne foi des gymnastes mais également liée par les textes, a décidé de ramener la période de suspension à une année. Toutefois, ces affaires ont mis en lumière la lourdeur administrative que les obligations de ciblage font peser sur les sportifs (renseigner les données de localisation, informer de tout changement de lieu, être joignable à des heures contraignantes). Consciente cependant que la carrière d'un gymnaste est courte, la Commission a estimé qu'une large information devait être effectuée et relayée par la Direction Technique Nationale, sur l'importance des obligations de localisation concernant les sportifs inscrits dans le groupe cible de l'AFLD et, bien évidemment, sur les risques encourus sportivement en cas de sanction pour manquement. La Commission s'en est remise au Président de la Fédération afin que soit mis en place un accompagnement particulier pour ces gymnastes ciblés afin de les aider dans leurs démarches de renseignement auprès de l'AFLD (veiller à ce que chaque utilisateur renseigne correctement le logiciel ADAMS ; s'assurer auprès d'eux que le formulaire est rempli chaque trimestre).

Cette démarche préventive appelle un suivi sérieux d'autant plus que le principe des obligations de localisation imposées aux sportifs ciblés en vue de la réalisation de contrôles antidopage inopinés a récemment été jugé d'intérêt général par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH 18 janv. 2018, n° 48151/11).

## 3. COMMISSIONS FÉDÉRALES

### COMMISSION NATIONALE ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



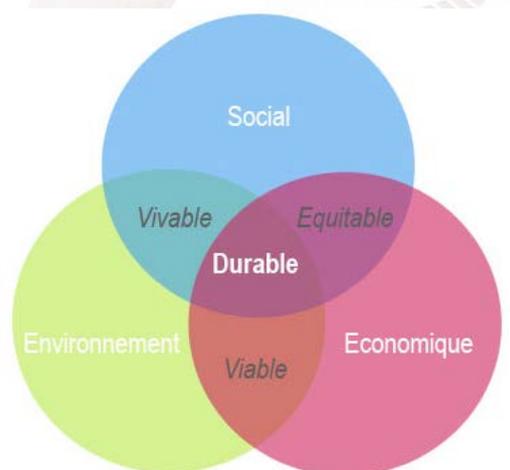
#### Président

James Blateau

#### Membres

Jean-Bernard Solignac, Ingrid Stutz, Ghislaine Vibourel, David Vallée

La Fédération Française de Gymnastique ambitionne de promouvoir et développer ses disciplines et pratiques en respectant un comportement responsable en matière économique, sociale et environnementale.



La démarche de Développement Durable est portée par la Commission Nationale Environnement et Développement Durable qui oriente ses actions selon deux axes :

#### L'événementiel FFGYM et le Développement Durable

Depuis 2017, la Fédération a obtenu le Label du CNOSF « Développement durable, le sport s'engage® » pour les Nouveaux Internationaux de France, qu'elle souhaite renouveler pour 2018, 2019 et 2021. L'édition 2018 sera également marquée par la signature des 15 engagements éco-responsables des événements sportifs proposés par le Ministère des Sports et le WWF. La Fédération incite les Comités d'organisation des finales nationales et des tournois internationaux à s'inscrire dans le label du CNOSF en 2019 et les compétitions interrégionales en 2020.

### 3. COMMISSIONS FÉDÉRALES

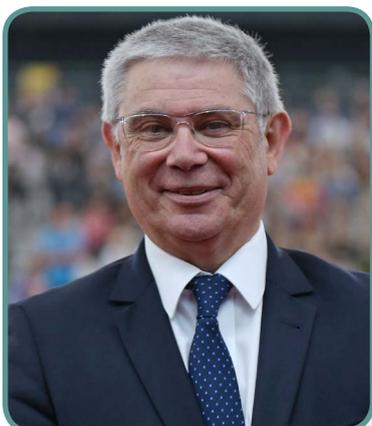
#### La démarche Développement Durable de la FFGym

Depuis le 31 mai 2018, la charte Eco Gym est déployée au sein du siège fédéral. Elle vise à encourager les pratiques éco-responsables au sein de la communauté gymnique et en outre au sein du siège fédéral. Toujours afin d'améliorer la politique fédérale en matière de Développement Durable, la Commission a échangé avec ses partenaires sur leur positionnement. Ainsi, Bio C'Bon, Gymnova, le Crédit Mutuel, Errea et Moreau ont mis en lumière leur engagement actuel et futur vis-à-vis du développement durable.



## 3. COMMISSIONS FÉDÉRALES

### COMMISSION NATIONALE DES JEUNES



#### Président

James Blateau

#### Présidente déléguée

Stéphanie Poujade

#### Membres

Malika Mesrar, Marie-Sophie Plaziat, Pierre Billard, Youna Dufournet, Sophie Bignon, Pauline Deodati, Robin Lesne, Mélanie Martres, Morgane Tourrez, Thimothée Ducros



Encourager et soutenir le dialogue avec les jeunes est un engagement fort porté par la nouvelle équipe dirigeante de la Fédération Française de Gymnastique. En tant qu'acteurs et porteurs de solutions sur des sujets qui les concernent, leur implication est un enjeu majeur pour favoriser les idées innovantes et renouveler les forces vives de la vie fédérale et associative.

#### Objectifs de la Commission

Les membres de la Commission sont chargés de participer à l'organisation des événements majeurs programmés par la Fédération, en proposant des idées d'animation en direction du grand public, des jeunes scolaires, des licenciés et/ou en s'investissant dans les commissions.

Sur le cycle 2017/2020, les objectifs de la Commission sont :

- être force de propositions innovantes pour l'organisation des « Internationaux de France » dès la 1<sup>ère</sup> édition organisée les 16 et 17 septembre 2017 à Paris, puis chaque année jusqu'en 2019, ainsi que des Championnats d'Europe GAF en 2020,
- fédérer les licenciés FFGym à l'occasion d'événements

### 3. COMMISSIONS FÉDÉRALES

internationaux organisés par la Fédération Française de Gymnastique,

- participer à la promotion de toutes les disciplines gymniques auprès des licenciés et du grand public.

Différentes réunions ont permis de mettre en place les actions 2017/2018.

#### Organisation de deux concours #GymnasticsParis

La Commission a organisé la 1<sup>ère</sup> édition d'un concours photos et vidéos #GymnasticsParis, dans le cadre des Internationaux de France de Gymnastique 2017. Durant neuf semaines, du 1<sup>er</sup> juillet au 4 septembre 2017, les membres de la communauté gymnique, par l'intermédiaire des canaux de communication de la FFGym (site internet et réseaux sociaux), ont été invités à poster sur leurs comptes Facebook et Instagram des photos et des vidéos exprimant leur attachement aux Équipes de France en notifiant #GymnasticsParis ainsi que « Christian Moreau », le partenaire de la Fédération et du projet. Ces concours visaient à promouvoir le dynamisme des supporters dans leur soutien aux participants et plus particulièrement aux Équipes de France engagées sur les Internationaux de France de Gymnastique 2017.



## 3. COMMISSIONS FÉDÉRALES

### Concours photos

Neuf photos ont été sélectionnées par les membres de la Commission puis proposées aux votes des internautes sur les pages Facebook de la FFGym. Neuf lauréats ont été invités à assister aux phases qualificatives des Internationaux et à rencontrer les membres du collectif France à l'occasion d'un moment privilégié. Les photos lauréates ont été diffusées durant la compétition sur les écrans de l'AccorHotels Arena. Les neuf lauréats ont reçu un tee-shirt Christian Moreau et la gagnante s'est vue offrir le réplique du justaucorps Christian Moreau des Équipes de France.



### Concours vidéos

Durant la même période, la communauté gymnique était également invitée à poster des vidéos de soutien aux Équipes de France. Une pré-sélection de vidéos a été soumise aux gymnastes français GAM et GAF sélectionnés pour les Internationaux de France.

Trois lauréats ont été invités à assister aux phases qualificatives des Internationaux et à rencontrer les membres du collectif France à l'occasion d'un moment privilégié. Ils ont également reçu un tee-shirt Christian Moreau. La gagnante a été invitée à visiter les coulisses des Internationaux (salle d'entraînement, zone d'attente du plateau compétitif) en présence de Youna Dufournet.

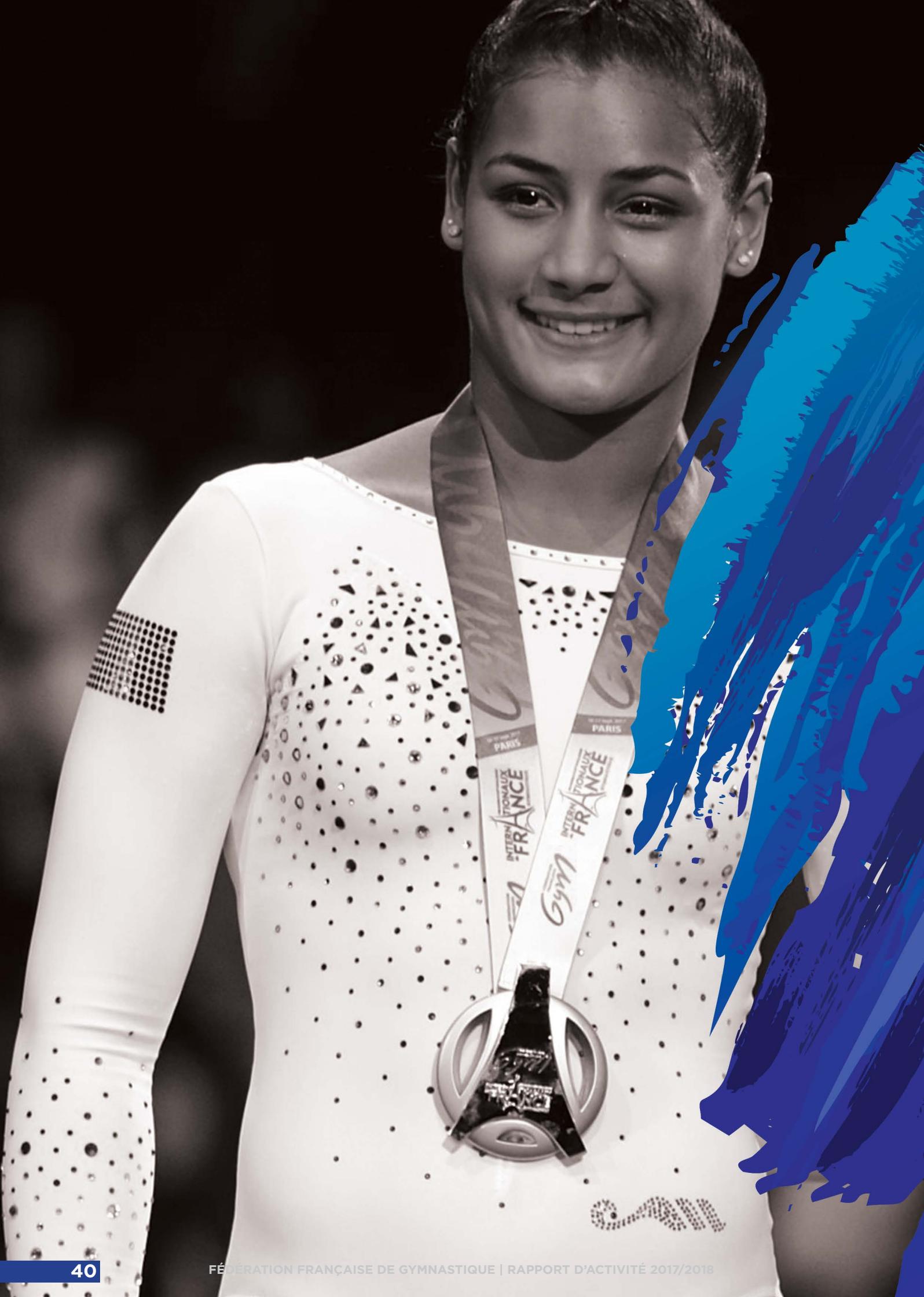
#### Rassembler les supporters

A l'occasion des Internationaux, la Commission a collaboré avec le service communication de la FFGym en étant force de proposition pour dynamiser et rassembler les supporters autour des Équipes de France.

Ainsi, diverses animations ont été mises en place :

- élaboration d'un tifo bleu/blanc/rouge installé sur trois zones de l'Arena ;
- mise à disposition de drapeau tricolore dans certaines parties des tribunes ;
- coordination de bénévoles pour maquiller les supporters dès leur entrée dans l'Arena ;
- organisation d'un échange entre les 12 lauréats des concours et des membres des collectifs France ;
- coordination de la présentation des gagnants sur le podium.

En 2018, ces actions, dont l'enjeu est de dynamiser la communauté gymnique autour d'un club de supporters, seront reconduites en étroite collaboration avec le comité d'organisation des Internationaux et le service communication de la FFGym.





# 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

### RAPPORT DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL



#### Kévin Rabaud

L'année 2018 voit la nomination d'un nouveau Directeur Technique National après un intérim prolongé. Sans remettre en cause les réformes engagées, les élus de la Fédération ont souhaité donner une forte impulsion pour obtenir des médailles internationales et poursuivre le développement fédéral.

La feuille de route est claire avec les objectifs suivants :

- organiser et dynamiser le secteur du haut niveau vers l'obtention de médailles olympiques et internationales en 2020 et 2024,
- réorganiser la formation des entraîneurs pour une meilleure production compétitive internationale,
- participer au développement des différentes pratiques.

Le soutien de l'État demeure important et constant. Même si le nombre de cadres d'État placés auprès de la Fédération est passé de 75 à 74, il reste élevé. La part Haut-niveau de la convention d'objectifs a été reconduite à hauteur de 1 929 580 € en 2018. Nous attendons désormais les orientations données dans le cadre de la nouvelle gouvernance du sport pour les années à venir.

#### 1. LE SECTEUR HAUT NIVEAU

##### 1.1 Trampoline et Tumbling

La France retrouve une place au plus haut niveau international. Les résultats individuels sont de bon augure pour le cycle qui débute tant chez les hommes que chez les femmes avec notamment les performances de Léa Labrousse et Allan Morrante (tous deux quatrièmes aux championnats du monde de Sofia en Bulgarie). La dynamique bénéficie à l'ensemble du secteur et les médailles par équipe ou en Trampoline Synchronisé alimentent le cercle vertueux (16 médaillés sur 6 concours aux championnats d'Europe de Trampoline / Tumbling 2018 de Bakou). Les notes de difficultés proposées permettent d'envisager avec optimisme les échéances à venir. Les courbes de progression sont rassurantes, il reste à stabiliser les acquis lors des grands rendez-vous. L'ensemble des acteurs s'investit pour optimiser les performances.

## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

Par ailleurs, le travail auprès des clubs formateurs se structure. Pour le Tumbling, il conviendra de soutenir la performance (bronze par équipe féminine aux championnats du monde de Sofia en 2017) en s'appuyant sur les clubs.

### 1.2 Gymnastique Artistique Féminine

De bons championnats d'Europe (médaille de bronze au concours général : Mélanie De Jésus Dos Santos, médaille d'or au saut : Coline Devillard) nourrissent les espoirs de l'équipe, régulièrement confirmés lors des étapes de coupe du monde. La cinquième place au concours général des championnats du monde (Montréal, octobre 2017) de Mélanie De Jésus Dos Santos témoigne des ambitions du groupe. L'équipe qui se dessine se complètera d'une jeune génération qui a réalisé une performance significative en remportant la médaille de bronze par équipe aux Gymnasiades (Marrakech, mai 2018).

Il conviendra de prendre en compte les besoins de chacune et d'optimiser les conditions de la préparation, dont la dimension particulière de la relation entraîneur - entraîné, pour garantir le progrès constaté et la stabilité de la performance toujours fragile.

Par ailleurs, l'âge des membres de l'équipe, en hausse, induit la prise en compte de nouveaux facteurs dans la construction de la performance et notamment les contraintes d'une scolarité post-bac. Il s'agit de confirmer la compétitivité de l'équipe en la renforçant de valeurs sûres et en développant les échanges avec les meilleures nations. C'est à ce prix que la stratégie d'accès au podium lors des prochains Jeux Olympiques sera validée.

### 1.3 Gymnastique Artistique Masculine

Si le niveau du secteur masculin français est en régression dans la hiérarchie mondiale, les inquiétudes sur la qualification olympique de 2019 doivent permettre de mobiliser les énergies pour atteindre cet objectif et le dépasser. Un travail de fond

## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

est engagé pour associer des compétences complémentaires au sein d'une équipe performante. La mobilisation des juges pour soutenir l'effort de qualité favorise l'efficacité du travail.

Si les meilleures conditions de préparation seront proposées aux gymnastes et à leur encadrement, il ne sera toléré aucun manquement au règlement des Équipes de France et à l'éthique sportive. Au plus haut niveau, la somme des détails fait la différence. L'engagement de chacun dans le projet sportif constitue un préalable incontournable. Le potentiel réel de nos athlètes doit s'exprimer pleinement au service du collectif et l'accompagnement sera individualisé pour répondre aux besoins spécifiques d'un effectif réduit. Cohésion et engagement sont présents, ils sont un gage de réussite.

Un travail profond avec les plus jeunes apparaît prometteur. Les entraîneurs réalisent une formation de qualité. Dès les DRA, l'action mise en œuvre afin de partager les orientations de travail et progresser ensemble dans l'approche pédagogique favorise l'adhésion au projet.

Par ailleurs, la formation professionnelle continue se révèle nécessaire pour l'accession à la performance, une formation qui réponde aux préoccupations pratiques des entraîneurs, une formation nourrie de recherches en action.

### 1.4 La Gymnastique Rythmique

Les objectifs ambitieux définis en début de cycle portent le nouveau projet GR.

En Ensemble, les résultats obtenus sont supérieurs aux objectifs définis et la construction du nouveau groupe avec des gymnastes non expérimentées répond aux attentes de l'encadrement recomposé. Malgré des variations d'effectifs, l'évolution générale s'est révélée positive jusqu'au championnat du monde de Pesaro (Italie) en 2017 et la 9<sup>ème</sup> place au général (9<sup>ème</sup> place : cordes/ballons, 12<sup>ème</sup> place : cerceaux). L'apport d'une experte russe a contribué à cette évolution notable. Cette contribution se poursuit.

La nouvelle orientation du code en 2018 est prise en compte dans les nouvelles compositions (augmentation de la note de départ à 12 points). Si les résultats sont encourageants, la régularité en compétition est perfectible. La « French Touch » distingue nos compositions qui s'inscrivent dans la tendance actuelle.

## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

En individuel, l'exigence préalable d'un potentiel de finaliste européenne ou mondiale pour bénéficier d'un accompagnement a limité le nombre de candidates. Kseniya Moustafaeva connaît une période de sa carrière perturbée par de nombreuses blessures qui l'empêchent de s'exprimer. Et Axelle Jovenin progresse, atteignant ses objectifs de 2017. Mais son manque de régularité pénalise ses performances et son classement dans la hiérarchie mondiale. Le travail de préparation de plusieurs Juniors depuis 2017 verra son aboutissement au championnat d'Europe de Guadalajara (ESP) après avoir obtenu une qualification pour les J.O.J. de Buenos Aires en 2018.

La formation de cadres (DES et collège performance) et l'investissement des clubs formateurs participent au renouveau.

### 1.5 Gymnastique Aérobic

Suite à la réorganisation du secteur, les conditions proposées sur le Pôle de Ceyrat semblent prendre en compte les demandes formulées pour préparer à la performance. Un Pôle France reste le lieu incontournable de la réalisation de la performance collective. Et cette dernière oblige à une régularité des entraînements communs. Un travail est engagé pour répondre à cette exigence collective. A l'avenir, seul(e)s les athlètes s'entraînant ensemble sur le Pôle France pourront prétendre participer aux compétitions internationales dans les catégories de synchronisation.

## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

### 1.6 Gymnastique Acrobatique

Le club est aujourd'hui au cœur de la performance. Les résultats sont globalement satisfaisants. Cependant, les résultats chez les jeunes conduisent légitimement à repenser la préparation interne aux clubs. L'encadrement restreint, le niveau d'exigences (compétitions internationales de référence) et la non reconnaissance du statut de haut niveau obligent le club à s'adapter.

La situation de la discipline est fragile. Il est difficile de réunir les conditions favorables d'entraînement pour la production de groupe Senior (entraînement biquotidien sans aménagement des études).

Il convient de clarifier la ligne stratégique et de renforcer la collaboration entre les acteurs. Il existe une dynamique entre les clubs producteurs de performance qui laisse entrevoir des perspectives intéressantes. Le travail des clubs formateurs se structure autour de la formation de cadre et de l'intervention d'experts pour les soutenir et les accompagner.

### 2. LA MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERFORMANCE (MAP)

Le rôle de la MAP est essentiel dans le dispositif d'excellence défini par la Fédération. La MAP est au plus proche du couple entraîneur-entraîné pour favoriser les conditions de préparation. Héritage Paris 2024, appel à candidature relatif aux projets de développement des fédérations, l'ont valorisée. Elle a participé à la mise en œuvre de la plate-forme Élite Gym pour le suivi transversal des sportifs de haut niveau. Elle a constitué des cellules d'expertise autour de chaque DHN et aide à l'élaboration des calendriers, planifications, programmations, chemins de sélection, couloirs de performance, minimas. Elle a élaboré 97 conventions avec les sportifs et sportives de haut niveau, géré les aides personnalisées de 120 gymnastes de haut niveau et les dossiers de retraite. Elle a assuré le suivi des double projets et des dossiers de reconversion (23 gymnastes). La MAP a accompagné les athlètes dans le cadre du pacte de performance : 6 contrats signés et 2 en attente. Elle a négocié des Conventions d'Insertion Professionnelle (CIP) ou des bourses. Son action est identifiée dans le PPF et elle a participé à l'audit des Pôles France et Espoir. La formation (DE, DES et FPC) et l'organisation des colloques sont aussi des domaines d'intervention de la MAP.

Son rôle sera renforcé à l'approche des échéances qualificatives. Elle servira d'aide à la prise de décision pour les choix stratégiques de relations internationales, de lieux de préparation, de pays pour les matchs par équipes ou de compétitions. L'athlète sera au cœur

## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

des préoccupations tout comme son encadrement afin de créer les conditions optimales de réussite. Elle veillera à la rationalisation des moyens liés au projet de performance et à leur mise en œuvre.

### 3. FORMATION

La formation est un secteur sensible qui croise les problématiques de développement et du haut niveau du demain. Les orientations arrêtées répondent aux ambitions de la Fédération.

#### 3.1 La Formation professionnelle en mouvement

Trois changements majeurs étaient à noter dans l'évolution du DEJEPS disciplines gymniques acrobatiques pour répondre à deux objectifs :

1. Faciliter le déroulement du parcours du stagiaire : formation sur 1 seule saison sportive (contre 2 auparavant) et réduction du nombre de stages en mettant en œuvre 90 h de formation à distance (FOAD) ;
2. Accroître le niveau d'expertise des entraîneurs en prenant en formation des stagiaires de niveau moniteur minimum et en organisant une épreuve plus exigeante en centre de formation.

Par ailleurs, le nouveau BPJEPS activités gymniques s'est déployé dans 10 centres de formation avec 120 stagiaires dont 15 GR. Ce nouveau diplôme permet de mieux répondre aux besoins des clubs en formant des personnes à l'animation et à l'entraînement de nos activités gymniques.

Enfin, les 5 formations CQP dans le cadre des conventions avec les universités permettent d'accroître la base de recrutement des animateurs pour les clubs. Ces formations s'ajoutent à celles déjà mises en place dans les régions.

## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

### 3.2 Formation pour les collectifs d'entraîneurs 2024-2028

La Direction Technique a conçu et met en œuvre une formation dédiée à l'intention d'entraîneurs identifiés par les Directeurs de haut niveau dans toutes les disciplines avec pour objectif de faciliter le renouvellement de l'encadrement des Équipes de France lors des prochaines olympiades.

### 3.3 Accompagnement des gymnastes de haut niveau en reconversion

Grâce à la modularité et à la souplesse des nouveaux diplômes, le département de la formation accompagne 22 gymnastes de haut niveau en reconversion ou en activité, dont 12 sur le diplôme du DEJEPS. Chacun a un plan de formation adapté à ses besoins pour concilier préparation sportive et formation. Les parcours peuvent s'étaler sur une à trois saisons.

## 4. PRATIQUES NON COMPÉTITIVES

La Direction Technique a accompagné le travail de différentes commissions afin de mettre en œuvre le projet fédéral. Les actions poursuivies se déclinent selon quatre axes :

- Structuration de l'univers Evolugym ;
- Réalisation de productions pédagogiques pour accompagner le développement de nouveaux programmes ;
- Développement du concept Gym santé ;
- Mise en œuvre d'actions de promotion des activités gymniques.

### 4.1 Structuration de l'univers Évolugym

A partir d'une étude diagnostique permettant de situer les pratiques des secteurs marchand et associatif, des propositions construites avec la Commission des Pratiques Non Compétitives ont été présentées au bureau fédéral.

Ces travaux ont permis de structurer l'univers Évolugym en quatre répertoires permettant ainsi d'envisager pour chacun des actions de développement tant en termes de formations que d'évènements et actions promotionnelles.

### 4.2 Les productions pédagogiques

Les travaux concernant les programmes se sont poursuivis. Pour la première fois, lors de la prise de licence, il était possible de renseigner cette option, ce qui a permis de recenser plus de 22 000 jeunes comme étant des pratiquants exclusivement ACCESS.

## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

Les travaux engagés sur un nouveau concept gymnique ont abouti à la création du Freestyle Gym.

Un groupe d'experts a été constitué. Il a élaboré l'ensemble du concept ainsi que les supports pédagogiques. Ce groupe travaille également à la construction du module de formation d'Animateur dans l'activité.

Entre septembre 2017 et mars 2018, des formations ont été proposées par les comités régionaux et plus d'une centaine d'animateurs ont été formés.

### 4.3 Santé Gym

La Direction Technique participe activement aux travaux de la Commission santé Gym de la Fédération.

Des groupes d'experts « techniciens » ont été constitués pour travailler à l'élaboration :

- Du concept Gym santé et notamment pour construire un programme technique et pédagogique spécifique à la Fédération ;
- Des programmes techniques et pédagogiques pour les personnes atteintes d'une pathologie ;
- Des programmes gymniques pour les personnes de plus de 50 ans ;
- Des programmes sportifs pour les 25-50 ans.

La Direction Technique pilote ainsi les phases d'expérimentation technique tout comme les phases de déploiement sur les territoires.

## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

### 4.4 Mise en œuvre d'actions de promotion des activités gymniques

*Sur le plan international :*

- Trois cadres de la Fédération ont participé aux séminaires proposés par l'UEG sur les thématiques de la Gym Pour Tous. Ces séminaires permettent de suivre les propositions mises en place dans les différents pays européens et de faire connaître les avancées de la Fédération dans ce secteur.
- Deux grands événements se préparent : l'Eurogym et le Golden Age.

La mission de la Direction Technique est d'accompagner au mieux les clubs participants sur les aspects logistiques et techniques en participant aux réunions d'information organisées par les COL et en mettant en place des actions d'accompagnement.

*Au niveau national :*

Le premier stage de préparation aux grands événements internationaux de la Gym Pour Tous a eu lieu à Clermont-Ferrand en avril 2018, où plus de trente stagiaires, venant de dix régions, ont pu s'initier à différentes techniques et pour certains enrichir la construction de leur projet de gala pour les événements internationaux ou pour les galas réalisés au sein de leur club.

### 5. PERSPECTIVES

Les prochaines échéances internationales, championnats d'Europe et championnats du monde, sont essentielles pour nourrir la dynamique du haut niveau de la Fédération et se positionner assurément pour les qualifications olympiques.

Il apparaît indispensable de s'appuyer sur les territoires et leurs sources d'énergie, de compétences et d'expérience pour une contribution forte au projet fédéral :

- La qualité de la détection,
- Le développement des pratiques non compétitives,
- La formation qualitative des cadres, des juges et des dirigeants,
- La stabilisation des systèmes compétitifs.

La réforme du haut niveau ne s'entend qu'avec les clubs formateurs et les centres d'entraînement du Top 12.

## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

Tous les secteurs contribuent indissociablement à la réussite du projet fédéral, même si la mission haute performance demandera une attention particulière à l'approche des Jeux Olympiques et dans la perspective de Paris 2024.

Je reste intimement convaincu que la cohésion de tous est la condition nécessaire à la réussite et je mets mon expérience acquise dans mes missions antérieures au service du projet de la Fédération.

## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

### RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE SPÉCIALISÉE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE MASCULINE



#### **Président**

Jean-François Blanquino

#### **Membres**

Frantz Gaillard, Pascal Mérieux,  
Florent Morel, Francis  
Prudent, Benoît Baguelin

Au-delà de son activité habituelle, liée à la gestion des compétitions nationales (détermination des quotas, gestion des rotations, organisation des déroulements...), la Commission a contribué à la réflexion globale sur l'ajustement du système compétitif et des programmes. Dans ce cadre, les membres de la Commission ont, après analyse des retours du terrain dans le cadre du questionnaire envoyé aux structures fédérales, élaboré de nouvelles grilles d'éléments, proposé la création de catégories individuelles à finalité régionale (ou regroupement) et envisagé des passerelles entre les niveaux Performance et Fédéral.

Par ailleurs, la Commission s'est attachée à ajuster la réglementation technique pour la saison 2018/2019.

Enfin, une partie du travail a également consisté en une réflexion sur le Top 12. Différents aménagements de la réglementation ont été proposés afin de rendre la compétition plus fluide et de faciliter son organisation, mettant ainsi au mieux en valeur le travail des gymnastes.



## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

### RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE SPÉCIALISÉE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FÉMININE



#### Présidente

Marilyne Lanaud

#### Membres

Christiana Canavy,  
Sophie Jovenet, Stéphane  
Miquel, Michaël Pallares,  
Dominique Francillon

Différentes réunions au cours de la saison ont permis aux membres de la Commission de remplir leur mission. L'expertise apportée par des ressources extérieures à la Commission a enrichi les réflexions.

Dans ce cadre, la Commission a travaillé sur :

- Les ajustements nécessaires au système compétitif et aux programmes ;
- La règlementation technique 2018-2019 ;
- La gestion des finales nationales ;
- Le Top 12.

#### Le système compétitif et les programmes

Une première évaluation a été faite au sein de la Commission. Chaque membre a participé à l'élaboration des questionnaires à destination des clubs et des structures déconcentrées. Lors de la réunion avec les délégués techniques régionaux et les coordonnateurs d'ETR, qui s'est tenue le 5 avril 2018, les échanges fructueux ont permis d'envisager les évolutions. Ces dernières ont été proposées au Comité Directeur qui les a validées le 28 avril.

Toutefois, les échanges avec les acteurs des clubs se poursuivent pour finaliser l'analyse de la rénovation du système compétitif. La Commission a prévu de recueillir l'avis des entraîneurs sur les évolutions envisagées lors des finales nationales se déroulant à Auxerre et à Châlons-en-Champagne.

## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

### La réglementation technique 2018-2019

Les évolutions réglementaires pour la prochaine saison portent essentiellement sur l'enrichissement des grilles d'éléments, la création d'une compétition individuelle à finalité interdépartementale et la mise en place de passerelles entre les niveaux Fédéral et Performance.

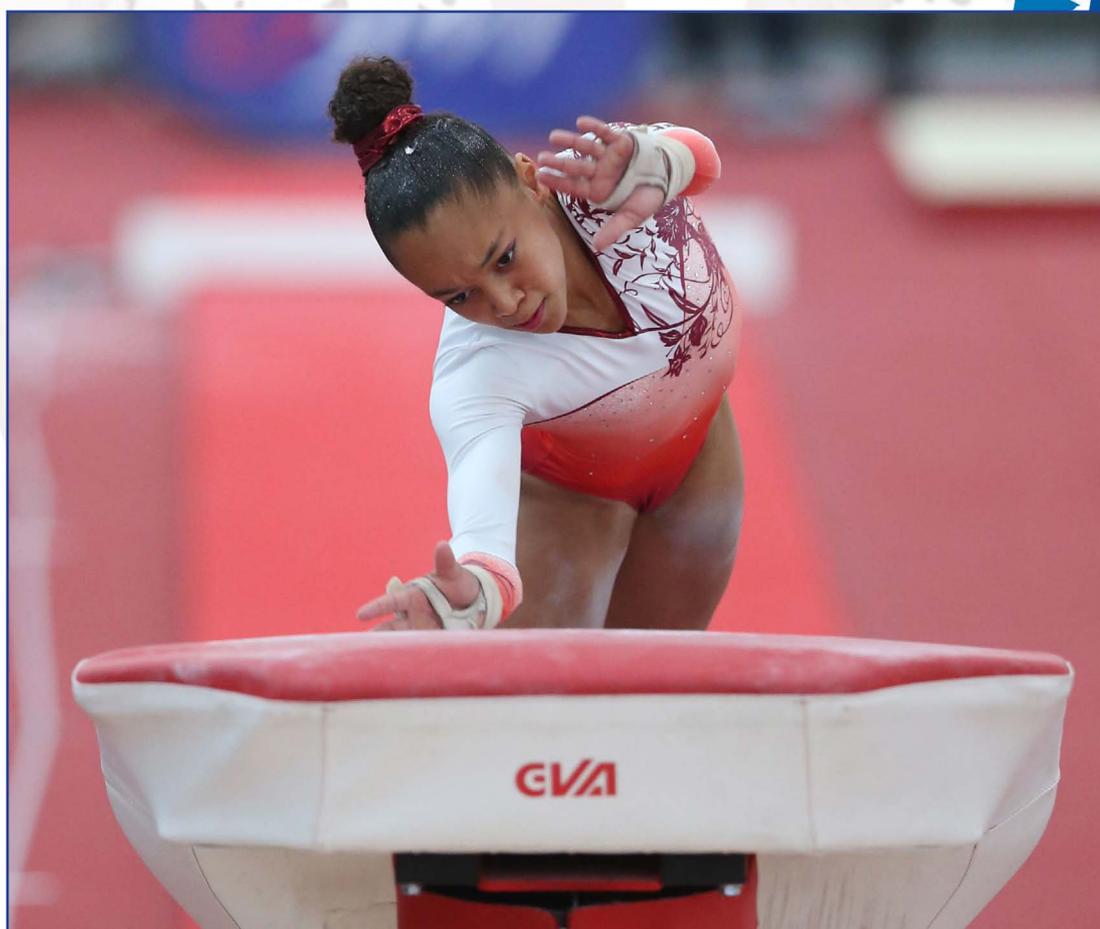
### La gestion des finales nationales

Cette mission plus récurrente n'en est pas moins importante. La Commission a travaillé sur les quotas, notamment les totaux de référence.

Par ailleurs, trois lettres FFGym ont été éditées au cours de la saison pour apporter diverses précisions sur les programmes, le jugement et les qualifications dans les différentes catégories.

### Le Top 12

Une réunion avec les clubs a été organisée afin de faire communément un bilan de la saison en partageant les perceptions et avis dans le but de tirer des perspectives d'amélioration.



## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

### RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE SPÉCIALISÉE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE



#### Présidente

Agnès Lichtlé

#### Membres

Cécile Chaumet,  
Bénédite Drouard, Caroline  
Florent-Deconninck, Pamela  
Manuse, Valérie Fabre

La saison 2017-2018 a été le théâtre de la rénovation du système compétitif au sein des nouveaux territoires et a vu la mise en place du nouveau code de pointage 2017, appliqué à toute la vie fédérale. Les deux secteurs Performance et Fédéral ont été bien identifiés et acceptés par l'ensemble des acteurs de la GR, à savoir les clubs, les gymnastes, les entraîneurs et leur public.

La création des nouvelles régions a permis d'appliquer des programmes régionaux harmonisés sur tout le territoire. Si le nombre de catégories d'âge a été laissé libre pour chaque région, les contenus et niveaux en dessous des finalités nationales, aussi bien en individuel qu'en Ensemble, ont été très bien respectés par toutes les régions.

**Dans le secteur Performance,** la création de nouvelles catégories Nationales C a permis de qualifier un peu plus de gymnastes en finale. L'ouverture de la notation (code FIG ouvert) pour les Nationales A a permis une meilleure passerelle entre la performance et l'élite, en particulier chez les 10-11 ans.

## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

**Dans le secteur fédéral**, l'ouverture de la catégorie Fédérale 10-11 ans en finale a également permis de qualifier plus de gymnastes vers le championnat de France. L'ensemble des juges nationaux a été recyclé au niveau national sur le nouveau code. Avec une nouvelle promotion, ce sont 250 juges qui peuvent désormais officier sur l'ensemble des finales nationales.

**La CNS s'est réunie plusieurs fois** durant la saison pour travailler sur l'évolution des programmes afin de les harmoniser avec l'évolution du code FIG. Elle s'est ainsi rassemblée lors de chaque finale de la vie fédérale – soit trois championnats de France, individuel, ensembles nationaux et Trophée –, lors de la réunion annuelle en janvier avec les autres disciplines et lors du tournoi de Thiais.

**L'objectif de la Commission**, à la faveur de tous ses travaux, est d'une part de développer l'activité avec des programmes toujours plus diversifiés et attrayants pour tous, en vue de faire progresser le nombre de licenciés, et d'autre part d'augmenter le niveau technique des meilleures pour accéder au haut niveau afin de constituer une Équipe de France toujours plus solide et armée face à la concurrence internationale.



## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

### RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE SPÉCIALISÉE TRAMPOLINE / TUMBLING



#### Président

Lucien Viviani

#### Membres

Robin Charlier, Cyril Cloud, Eric Doussinault, Maxime Le Gallo, Sébastien Randuineau, Xavier Tavignot, Franck Bardy

#### Trampoline

Après une année d'expérimentation sur la note de déplacement horizontal (HD), la Commission a élaboré un nouveau règlement. Désormais, deux juges par trampoline évaluent les déplacements du gymnaste.

Cette note de déplacement a également été intégrée aux compétitions synchronisées pour la saison 2017-2018, ce qui minore la note d'exécution.

Les bonus attribués aux exercices à exigences se sont généralisés, près de 90 % des gymnastes ont réalisé des éléments fondamentaux pour une meilleure progression.

Conformément aux souhaits du Comité Directeur, la commission a élaboré un règlement technique pour le cycle 2017-2020.



## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

### Tumbling

La plupart des modifications réglementaires ont été effectuées au début du cycle. Néanmoins, suite à la rénovation des programmes pour les catégories les plus jeunes, quelques adaptations techniques ont été nécessaires.

La Commission a également travaillé sur les modifications concernant les totaux sélectifs, minimas et maximas de difficulté.

Les compétitions ont été inversées dans le calendrier National, permettant aux gymnastes de la filière Élite de disposer de deux temps forts dans l'année. Dorénavant, les championnats de France par Équipes se dérouleront début mai et les Masters auront lieu en octobre.



## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

### RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE SPÉCIALISÉE GYMNASTIQUE AÉROBIC



#### Présidente

Julie Roussel

#### Membres

Anaïs Bourletias, Julien Dalverny, Mathieu Deliers, Laetitia Lenclos, Rachel Muller

Lors de la saison 2017-2018, la Commission Nationale Spécialisée a porté son attention sur trois sujets principaux : le FestiAéro, les programmes techniques et la formation des juges.

#### Le FestiAéro

Cet évènement, qui s'inscrit dans le plan de développement de la discipline, a été organisé pour la première fois les 20 et 21 avril 2018 à Arques. Les clubs et gymnastes participant ont pu se retrouver autour de rencontres sportives et prendre part aux colloques de formation sur des éléments techniques spécifiques. Par ailleurs, plus de 500 scolaires, issus de l'UNSS et de l'USEP, ont participé à cet évènement et ont pu rencontrer les Équipes de France.

La création de cette nouvelle compétition a été rendue possible par la volonté des membres de la Commission Nationale Spécialisée et du Comité Directeur de proposer un projet novateur en faveur des clubs et de donner un nouveau souffle à la discipline.

## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

### Les programmes techniques

Le travail a porté sur le renouvellement des quatre imposés Fédéraux B pour une mise en œuvre dès septembre 2018. Ces imposés s'ajoutent à ceux déjà en application.

### La formation des juges

Afin d'optimiser et de faciliter les formations de juges, les membres de la Commission ont travaillé au renouvellement des outils de formation des juges niveaux 1, 2 et 3.



## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

### RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE SPÉCIALISÉE GYMNASTIQUE ACROBATIQUE



#### Président

Alexandre Domange

#### Membres

Yann Arzac, David Combalbert, Christophe Lemaire, Matthieu Piednoel, Karine Charlier

La CNS GAc a débuté sereinement la saison avec la mise à jour des tutoriels et autres documents à destination des clubs, conséquence de l'évolution des réglementations fédérale et internationale. Les membres de la CNS GAc sont en contact très régulièrement entre eux grâce aux outils numériques. L'organisation de réunions régulières à distance, indispensables pour les sujets nécessitant une discussion approfondie, est facilitée par les outils de communication dont la Fédération s'est dotée. Ces réunions ne remplacent cependant pas les deux réunions physiques annuelles ; elles en sont le complément.

Cette saison, les clubs ont expérimenté les nouveaux circuits de sélection aux finales nationales :

- En Élite et en Performance, ce sont désormais cinq étapes sélectives interrégionales qui donnent accès au championnat de France. Le chevauchement des territoires de chaque étape sélective permet maintenant à tous les concurrents d'une même catégorie de se rencontrer avant la finale.
- En Fédéral, le circuit compétitif sélectif au Trophée Fédéral s'est enrichi d'étapes interdépartementales, parfois d'étapes départementales, mais surtout de finales régionales pour les gymnastes qui n'accèdent pas au Trophée Fédéral.
- Le FestiGAc : la compétition par équipes du niveau Fédéral ne comprend plus de phase sélective,

## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

ce qui place les équipes participantes sur un pied d'égalité avec les équipes UNSS accueillies lors de cet évènement.

La formule du Trophée Fédéral, pour sa part, a évolué : celui-ci se déroule dorénavant sur deux jours, jumelés au Trophée GAM, et comprend, dans son déroulement, un moment d'échanges techniques à destination des clubs. Ces échanges, autant ouverts aux clubs GAc que GAM, ont pour but de favoriser la mise en réseau des entraîneurs de la France entière tout en participant à l'amélioration de leurs compétences.

En matière de maillage et de réseau, la constitution d'un répertoire des responsables régionaux a renforcé le lien avec les élus régionaux. Les concertations sont plus aisées et le délai de réponse plus court lorsque la CNS a besoin de retours, comme lorsqu'en janvier 2018 la Commission a recueilli l'avis des clubs concernant la mise en place d'un championnat de France par équipes en 2019, ou simplement lors de l'établissement des listes de sélectionnés aux finales nationales.

Les premiers résultats de l'évaluation du système compétitif, menée par la Fédération, ont révélé une grande satisfaction des personnes interrogées. Aussi, la réglementation technique de la saison prochaine ne comprendra que deux évolutions : d'une part, la mise en place d'un championnat de France par équipes GAc pour doter la discipline d'une expérience compétitive différente, et d'autre part un repositionnement des Masters dans le paysage compétitif. Les questionnaires adressés tout au long de la saison aux clubs et aux entraîneurs ont permis d'orienter les décisions pour qu'elles soient le plus en adéquation possible avec les attentes des acteurs de la discipline.



## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

### RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE SPÉCIALISÉE TEAMGYM



#### Présidente

Pauline Ange

#### Membres

Bruno Duverneuil,

Sébastien Escuer,

Djamel Loucif

Cette année, les objectifs de la Commission Nationale Spécialisée Teamgym se sont orientés sur la rénovation du système compétitif, conjointement aux autres disciplines dans la continuité des travaux de la saison précédente. La poursuite de cet objectif s'est déclinée selon les actions suivantes :

- Création de la brochure technique Teamgym ;
- Refonte du code de pointage pour redynamiser la discipline en tenant compte du nouveau code de pointage Europe ;
- Refonte de la formation des juges et du recyclage en accord avec les changements du nouveau code ;
- Mise en place d'un recyclage juge 4 en parallèle de la formation juge 4 pour réaligner la vision du jugement en ce début de cycle ;
- Suivi des différentes demandes et sollicitations des clubs sur des points réglementaires, dérogations, clarifications... ;
- Élaboration de note réglementaire spécifique (procédure de validation technique « Triple salto »).

De plus, pour accompagner au mieux tous ces changements sur cette saison, la CNS, en collaboration avec l'INF, a envoyé sur chacune des formations de juges programmées un membre de la CNS pour aider :

- Les nouveaux venus à prendre en main la formation ou effectuer celle-ci en l'absence de responsable ;
- À la mise en œuvre d'un nouveau programme compétitif (recyclage - nouveau code) ;

## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

- À la mise en œuvre d'un nouveau format du parcours compétitif (nouveau système compétitif) ;
- À développer cette discipline de façon homogène sur chaque région.

Par ailleurs, l'enquête concernant le système compétitif a mis en lumière différents points positifs ou négatifs suivant les régions.

Les points négatifs ont été pris en compte et étudiés par les membres de la Commission. Des améliorations seront très rapidement apportées comme, par exemple, la simplification du remplissage et de l'envoi des feuilles de difficultés.

Pour la saison prochaine, aucun changement n'est prévu concernant les programmes qui sont établis jusqu'à la fin du cycle 2017-2020. Cependant, le championnat de France et le trophée fédéral sont organisés concomitamment pendant le Festigym. Pour la saison 2019-2020, la Commission a entamé une réflexion sur les différentes possibilités de jumelage avec d'autres disciplines.

Concernant plus précisément la formation, les travaux ont porté sur :

- Le renforcement de la formation des juges en amont pour permettre de mieux accompagner les juges sans expérience qui souhaitent se former en TeamGym ;
- La création d'un tutoriel pour aider les comités régionaux à organiser les compétitions dans de bonnes conditions ;
- La mise en œuvre d'une formation à destination des entraîneurs pour les aider à construire les programmes de leurs équipes.

## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

### RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE PROSPECTIVE DES PRATIQUES COMPÉTITIVES



#### **Présidente**

Fabienne Ringler

#### **Membres**

Pauline Ange,  
Jean-François Blanquino,  
Alexandre Domange,  
Marilyne Lanaud, Agnès  
Lichtlé, Julie Roussel, Lucien  
Viviani, Patrick Andréani,  
Thierry Klein

Tout au long de cette dernière saison, l'ensemble des membres de la Commission Prospective des Pratiques Compétitives et des Commissions Nationales Spécialisées (CNS) aura été mobilisé afin de mettre en œuvre l'ambitieux projet de rénovation du système compétitif de la Fédération Française de Gymnastique.

Outre cette mission, la Commission a également mené en parallèle un important travail de réflexion concernant deux sujets tout aussi majeurs, à savoir les Intercomités et les juges.

#### **Les Intercomités**

Les différentes discussions ont abouti à la conclusion que les Intercomités sont à ce jour et dans leur format actuel des compétitions obsolètes qui n'ont, par ailleurs, plus l'adhésion des comités régionaux. C'est pourquoi, un projet totalement différent, orienté davantage vers la détection de talents dans les régions, est mené conjointement par le secteur du Haut Niveau et les CNS. Une expérimentation en GAM, GAF et GR devrait être mise en place fin 2018 et pourrait être étendue en 2019 au Trampoline.

## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

### Questions relatives aux juges

Dès aujourd'hui et dans les prochains mois, une réflexion plus globale sera nécessaire conjointement avec la Commission Nationale des Juges concernant :

- Le nombre de juges convoqués sur les finales nationales ;
- L'accroissement des « prêts » de juge ;
- La nécessité des juges assistants suivant les disciplines.

Les échanges d'ores et déjà entamés se poursuivront en prenant en compte les exigences inhérentes à la fonction de juge et les conséquences pour les organisateurs.



## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

### RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE PROSPECTIVE DES PRATIQUES NON COMPÉTITIVES



#### Président

Mickaël Deroubaix

#### Membres

Caty Goury-Charvet,  
Stéphane Konieczny,  
Jean-Paul Mahé, Jacky  
Sichere, Martine Robert

La Commission Nationale Prospective des pratiques non compétitives poursuit les missions qui lui ont été confiées. Elle propose de nouvelles orientations au Bureau, évalue les contenus techniques et élabore des propositions d'évolution des activités dont elle a la charge.

Les réunions de la Commission ont été l'occasion, cette saison, de travailler sur trois thèmes principaux :

#### - La structuration de l'univers Evolugym en quatre répertoires :

« Educ », « Acro », « Scéno », et un 4<sup>ème</sup> répertoire, dont le nom reste à définir. Ce dernier regroupe les activités destinées à un public adulte dans un objectif de bien-être, d'amélioration et de maintien de la condition physique. Cette structuration répond à deux axes transversaux : d'une part, l'adaptation des activités à l'accueil de personnes en situation de handicap et d'autre part, la dimension santé.

#### - Le développement de l'univers Evolugym :

Pour la Commission, l'objectif est de proposer des modes d'action et des moyens pour faciliter l'accompagnement des nouvelles régions dans la structuration de l'univers Evolugym. Plusieurs orientations sont envisagées :

- La création d'un réseau local, composé de référents départementaux, techniciens de clubs, dirigeants, animé par une personne de l'équipe technique régionale compétente sur ces programmes ;

## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

- L'amélioration de la fidélisation et l'accompagnement des nouveaux arrivants dans cet univers ;
  - La mise en place d'une journée de promotion de l'univers Évolugym, à titre expérimental, sur quelques régions.
- **Le concept Gym Adulte :**
- Le travail sur ce concept rejoint les travaux portés par la Commission Santé.



# 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

## RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE PROSPECTIVE DU HAUT NIVEAU



### Président

Xavier Baguelin

### Membres

Youna Dufournet, Pascal Mérieux, Michaël Pallares, Sylvain Voitèque, Laurent Barbieri

### Objectifs

La Commission Nationale Prospective de Haut Niveau (CPHN) travaille sur les orientations politiques définies dans le projet fédéral. Il s'agit de définir le « cadre » en lien avec les acteurs afin de permettre aux cadres techniques et au personnel fédéral de le mettre en œuvre. Les membres de cette Commission sont informés et peuvent être consultés sur tous les sujets d'actualité en lien avec le Haut Niveau.

Tout au long de la saison, différentes réunions ont permis de travailler sur des thèmes différents.

1. Les actualités du haut niveau, les actions et la programmation des thématiques,
2. L'intérêt de l'outil « Office 365 » pour l'ensemble des membres de la CPHN qui doit permettre de partager les documents de travail et de faciliter l'accès à l'information,
3. L'évolution de la situation de certains pôles en lien avec le travail d'audit réalisé par la Direction Technique Nationale (DTN),
4. L'actualité des gymnastes (résultats, suivi de blessures,...) et des entraîneurs (recrutement, mutations,...),
5. Le bilan des entretiens avec les Directeurs du Haut Niveau (DHN) dans les disciplines olympiques,

## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

6. Le rapport « ONESTA » en lien avec la publication du Parcours de Performance Fédéral (PPF) et plus particulièrement avec la mise en œuvre des Dispositifs Régionaux d'Accession (DRA) intégrant les Centres de Formation devant être mis en place par les clubs du TOP 12,

7. Les droits de mutation et indemnités de formation et des perspectives d'évolution après une première année de fonctionnement,

8. Le bilan des premières rencontres TOP 12, GAM et GAF, afin de préparer les réunions avec les clubs,

9. L'avancée du Projet d'Accueil en France des Équipes Nationales et Internationales (PAFENI).

Une réunion spécifique a été organisée avec les clubs du TOP 12, GAM et GAF, avec pour objectifs de faire le bilan de l'année et d'envisager d'éventuelles évolutions pour la saison 2018-2019.

Une réunion sur la mise en place des Centres de Formation sera organisée, avec les clubs, avant la fin de la saison.

### Réalisations et perspectives

\* L'audit des Pôles, réalisé par la DTN, a permis d'évaluer les structures en tenant compte :

- de la situation financière,
- des effectifs et résultats gymniques,
- des conditions et perspectives d'encadrement.

Ce bilan doit permettre d'anticiper pour consolider ou restructurer les pôles dans la perspective de 2020 et 2024.

\* Les entretiens avec les Directeurs de Haut Niveau (DHN) permettent de faire un point d'étape afin de réajuster les moyens à mettre en œuvre pour pouvoir atteindre les objectifs fixés par discipline.

\* Les nouvelles modalités concernant les droits de mutation et de formation ont été mises en place. Globalement, elles ont permis de répondre aux objectifs fixés, à savoir indemniser le club ayant pris en charge ou financé la formation de gymnastes avant leur mutation. Un bilan de l'année écoulée est en cours de réalisation afin de pouvoir faire évoluer le dispositif.

Il s'agira :

- d'empêcher que la prise de licence individuelle puisse être un moyen de détourner le règlement,
- de mieux définir la notion de liste DTN,
- de prendre en compte les caractéristiques particulières des gymnastes de Gymnastique Acrobatique qui concourent dans une entité de groupe,
- de réduire les montants pour les disciplines non olympiques.

## 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

\* La réunion organisée avec les clubs du TOP 12 (GAM et GAF) a permis de faire le bilan de l'organisation des compétitions dans chacune des structures. Des efforts ont été réalisés par tous afin de communiquer et scénariser la compétition. L'accompagnement des clubs par le Pôle communication, événementiel, marketing de la Fédération est apprécié. L'exemple du club de Dunkerque qui a réussi à mobiliser la télévision locale est à reprendre pour tenter de le généraliser.

Lors de la finale, on a pu assister à un spectacle de qualité, placé sous le signe du haut niveau. Émotions et suspense ont tenu la salle en haleine jusqu'au terme de la compétition. On pourrait à l'avenir accueillir encore plus de spectateurs. Pour rendre cette compétition accessible à tous les publics gymniques, de nouvelles propositions d'organisation vont être étudiées.

\* Après l'identification des « Clubs formateurs » dans le Projet de Performance Fédéral, une réflexion est en cours avec les clubs du TOP 12 pour la création de « Centres de Formation fédéraux ». L'objectif est d'accompagner les clubs dans la formation des gymnastes de niveaux « Avenir » et « Espoir » afin d'alimenter les structures de Haut Niveau et accompagner les reconversions.

\* Pour répondre à l'objectif de rapprocher les gymnastes des Équipes de France des licenciés, la FFGym a mis en œuvre le Programme d'Accueil en France des Équipes Nationales et Internationales (PAFENI).

Selon le cahier des charges proposé, les clubs et structures FFGym pourront se déclarer auprès de la Fédération pour recevoir des tournois internationaux, des stages préparant aux grandes échéances ou des stages de reprises.

\* Le PPF sera synthétisé dans le cadre de l'article décrivant le colloque du haut niveau.



**1.** Signature d'un accord de quatre ans avec le Crédit Mutuel (octobre 2017) | **2.** Michel Boutard élu à la vice-Présidence de la Fédération Française de Gymnastique (février 2018) | **3.** Samir Aït Saïd au CNOSE (décembre 2017) | **4.** James Bateau reçu par le Président de la Fédération Portugaise de Gymnastique (mars 2018) | **5.** Inauguration du 5<sup>ème</sup> congrès de la Fédération Française de Gymnastique (février 2018) | **6.** Réception de Jean-Philippe Gatien, directeur des Sports de Paris 2024 (mars 2018) | **7.** Réception de Jean-Philippe Gatien, directeur des Sports de Paris 2024 (mars 2018) | **8.** Inauguration du 5<sup>ème</sup> congrès de la Fédération Française de Gymnastique (février 2018) | **9.** Première conférence des comités régionaux (avril 2018) | **10.** Première conférence des comités régionaux (avril 2018) | **11.** Inauguration du 5<sup>ème</sup> congrès de la Fédération Française de Gymnastique (février 2018)



...ndence de l'Union Européenne de Gymnastique (décembre 2017) | **3.** Projection du documentaire « Debout » sur le thème de la gymnastique (février 2018) | **5.** Colloque des structures déconcentrées (3 février 2018) | **6.** Renouvellement du conseil d'administration (mars 2018) | **7.** Rencontre de proximité en présence de la ministre des Sports (mars 2018) | **8.** Réunion des référents régionaux (mars 2018) | **9.** Rencontre de proximité en présence de la ministre des Sports (mai 2018) | **10.** Réunion des référents régionaux (mai 2018) | **11.** Réunion des référents régionaux (mai 2018)





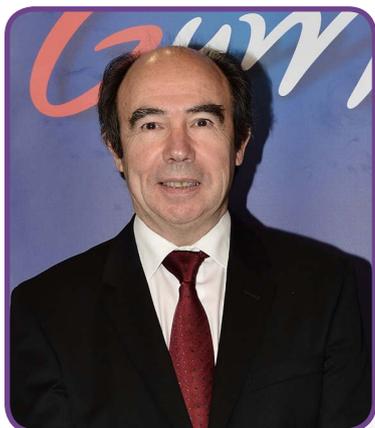
**5.**

# **LE PROJET FÉDÉRAL EN ACTIONS**

## 5. LE PROJET FÉDÉRAL EN ACTIONS

### LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

PASCAL JOURDAN



Dans le cadre de l'accompagnement des territoires, la FFGym a mené des travaux concernant :

- **L'implantation territoriale : Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)**

Afin de poursuivre l'implantation des activités fédérales, avec comme ambition « Créer un lieu de pratique dans chaque EPCI\* », une étude territoriale a été réalisée.

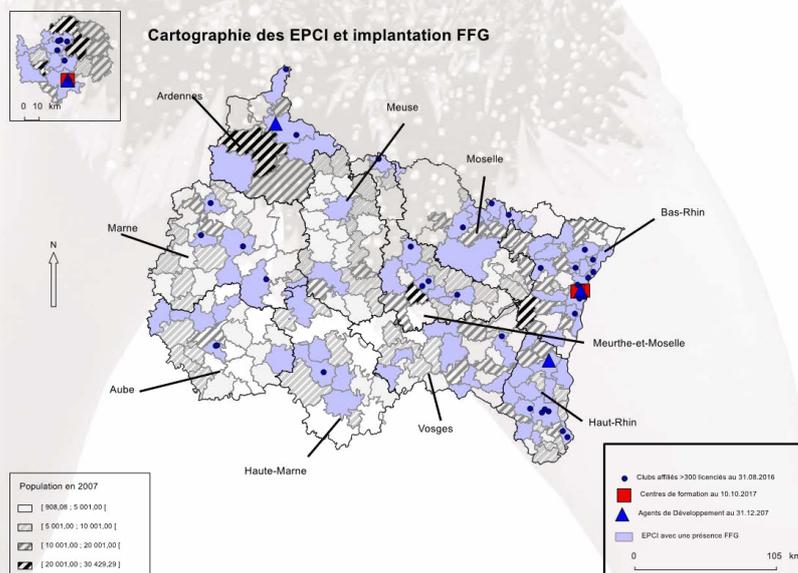
Diffusée lors du colloque des structures déconcentrées du 3 février 2018, elle

permet d'identifier les EPCI dans lesquels la FFGym est absente, tout en prenant en compte la présence de la concurrence.

Pour aider les territoires dans leurs choix stratégiques, des informations complémentaires sont fournies avec notamment la présence des clubs FFGym de plus de 300 licenciés qui pourraient participer à ce projet en créant des satellites, la répartition de la population par tranches d'âge ainsi qu'une analyse quantitative et qualitative des équipements sportifs.

Cette étude fédérale « théorique » devra être complétée par une analyse territoriale qui permettra de vérifier les informations fournies, d'approfondir l'analyse et de définir une stratégie d'implantation territoriale. La mise en œuvre du projet fera l'objet d'une expérimentation sur quelques régions. Cette expérimentation pourra être soutenue dans le cadre des Contrats d'Objectifs Territoriaux 2018-2020. Cette étude sera réalisée pour les DOM TOM dans l'année 2018.

Extrait de l'étude pour la région Grand Est :



## 5. LE PROJET FÉDÉRAL EN ACTIONS

### • Le Club de Gym de demain

Dans un contexte en pleine évolution, il est indispensable pour les clubs de mener une réflexion stratégique et concertée sur leur développement.

Ainsi, la Fédération a élaboré un projet permettant de :

- fixer des points de repère incontournables vers lesquels les clubs doivent s'orienter afin de pérenniser et développer leurs actions,
- induire les actions fédérales à engager pour les accompagner dans ces nouvelles orientations.

Basé sur une consultation des clubs et des structures déconcentrées, le projet s'articulera autour de cinq étapes clefs :



Le projet a été présenté lors de la conférence des Présidents Régionaux.

## 5. LE PROJET FÉDÉRAL EN ACTIONS

### • Le Contrat d'Objectif Territorial

La mise en place de la réforme territoriale au 1<sup>er</sup> septembre 2017 ne permettait pas aux nouvelles régions de préparer un nouveau C.O.T à l'horizon 2020.

Afin de ne pas provoquer de rupture dans le fonctionnement des territoires signataires du Contrat d'Objectif 2014-2016, la Fédération a maintenu en 2017 les aides à l'emploi telles que prévues dans celui-ci, au travers d'un avenant au Contrat d'Objectif Territorial 2014-2016. Ainsi, 12 postes de coordonnateurs et 10 postes d'Agents de développement ont été soutenus.

Afin de renforcer les liens entre la Fédération Française de Gymnastique et les nouveaux territoires, la Fédération fait évoluer le Contrat d'Objectif Territorial 2018-2020 autour de deux actions principales :

- AGIR pour (dans) le projet fédéral
- EXPERIMENTER

L'accompagnement fédéral se monte à 1 500 000 € sur trois ans.



## 5. LE PROJET FÉDÉRAL EN ACTIONS

### PLAN SANTÉ GYM

PASCAL JOURDAN

Ce projet a été élaboré afin que la FFG devienne la référence en matière de santé dans le domaine des activités gymniques.

#### Les objectifs stratégiques sont les suivants :

- Contribuer à l'amélioration de la santé des Français à travers les pratiques gymniques de la FFGym ;
- Faire en sorte que les composantes de cette stratégie imprègnent l'ensemble des pratiquants actuels et futurs de la FFGym, qu'ils soient dans les secteurs compétition ou loisir ;
- Permettre que le déploiement de cette stratégie contribue au développement de la Fédération et notamment à l'accueil de nouveaux licenciés.

#### Le concept « Santé Gym FFG », pour qui ?

- Il vise à proposer une pratique gymnique :
  - auprès du grand public pour une pratique qui est facteur de santé, d'équilibre, de maîtrise de son corps et de bien-être ;
  - pour les personnes avançant en âge, quel que soit leur lieu de vie ;
  - pour répondre à des besoins spécifiques en matière de pathologie telle que la lombalgie (\*).

*(\*) Remarque : une partie du programme « Lombalgie » sera introduite dans les programmes techniques des gymnastes prioritairement auprès des publics féminins et dans les programmes de formation des cadres.*

#### Le concept « Santé Gym FFG », c'est quoi ?

- Il bénéficie du savoir-faire de la Fédération Française de Gymnastique, propre à son rôle de fédération délégataire.
- Il a été conçu pour respecter les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé.
- Il peut se pratiquer dans des espaces couverts ou en plein air.

## 5. LE PROJET FÉDÉRAL EN ACTIONS

- Il peut être le support de défis individuels ou collectifs.

### Comment ?

- En s'appuyant sur une expertise scientifique reconnue : l'Institut de Gasquet.
- En évaluant son efficacité en partenariat avec l'Institut de Biomécanique Humaine Georges Charpak qui apporte sa caution scientifique et son savoir-faire.
- En garantissant la qualité des cours par une formation fédérale adaptée des animateurs, pilotée par l'I.N.F et débouchant sur une certification.
- En expérimentant systématiquement avant la diffusion générale.
- En informant les réseaux locaux de santé et en améliorant notre référencement dans le médicosport-santé du CNOSF.
- En accompagnant la diffusion de ce concept par un plan de communication.

### Le concept « Santé Gym FFG » vise à être diffusé :

- Par l'intermédiaire des 1 500 clubs affiliés à la FFGym et répartis sur le territoire national ;
- Via les réseaux de santé : médecins, kinés ;
- Directement dans les entreprises en s'appuyant sur des accords passés avec les branches professionnelles.

## 5. LE PROJET FÉDÉRAL EN ACTIONS

### LA RÉNOVATION DU SYSTÈME COMPÉTITIF

*PATRICK ANDRÉANI | vice-Président des pratiques fédérales compétitives en charge du système compétitif fédéral*

*FABIENNE RINGLER | vice-Présidente des pratiques fédérales compétitives en charge des plans de développement*

*THIERRY KLEIN | DTN Adjoint des pratiques compétitives*



Au préalable, il est important de rappeler la démarche de la Fédération pour aboutir à cette rénovation.

La Commission Nationale Permanente des Pratiques Fédérales, aidée par les Responsables Techniques Fédéraux de chaque discipline, a été missionnée dès 2013 pour réfléchir sur la rénovation du système compétitif et trouver un cadre transversal à toutes les disciplines.



Pour s'appuyer sur des éléments concrets, une enquête via les clubs, les comités départementaux et les comités régionaux a été lancée. Les 546 réponses ont permis de faire émerger les orientations d'évolution. Ces orientations ont été confirmées par les discussions menées lors de la Commission Technique

nationale consultative et des colloques des structures déconcentrées.

D'autre part, pour ne pas faire de grands bouleversements tous les ans, il est apparu indispensable de mettre en œuvre parallèlement la réforme du système compétitif et la réforme territoriale.

Au-delà des souhaits des clubs et structures FFGym recueillis lors de l'enquête, la réflexion a porté sur une



## 5. LE PROJET FÉDÉRAL EN ACTIONS

unité fédérale au sein des territoires notamment concernant le jugement et les programmes. Le respect de l'intégrité physique des gymnastes et le respect des exigences techniques ont également été les fils conducteurs des travaux de la Commission.

Ainsi, trois grands niveaux de pratique ont été déterminés, en tenant compte des objectifs de chacun.

- **pour l'élite :**  
identifier les collectifs France
- **pour la performance :**  
afficher une gymnastique avec un niveau d'exigence
- **pour le fédéral :**  
proposer une gymnastique de proximité et accessible



Au regard du nouveau découpage géographique des régions, il a été nécessaire de proposer de nouveaux échelons de qualification. Partant de ces éléments, de nouveaux circuits compétitifs, avec un environnement propre à chaque niveau de pratique, ont été mis en place. La création d'une nouvelle finale nationale pour le niveau de pratique « fédéral » permet dorénavant à des licenciés qui, jusqu'à présent, n'y avaient pas accès, de concourir sur un championnat de France.

Depuis la mise en œuvre en septembre 2017, certaines difficultés ont été signalées et enregistrées. Une évaluation complète a été menée tout au long de la saison compétitive pour permettre à tous les acteurs d'affiner les points à réfléchir et d'apporter les ajustements nécessaires pour la saison 2018/2019, tout en respectant les principes généraux de la rénovation du système compétitif et des programmes.

## 5. LE PROJET FÉDÉRAL EN ACTIONS

### RÉNOVATION DE LA DÉMARCHE QUALITÉ

MALIKA MESRAR



La Démarche Qualité est un des axes prioritaires du projet fédéral 2017-2020. L'objectif est de :

- Faciliter et simplifier la démarche pour les clubs
- Affirmer l'importance du label FFGym dans la politique fédérale.

Les premières étapes du plan d'actions (bilan et diagnostic) sont maintenant achevées.

Dans la mise en œuvre de ce nouveau projet, la FFGym a choisi d'être accompagnée par un spécialiste externe. Après appel d'offre, le choix s'est porté sur le prestataire AFNOR.

Par ailleurs, la Commission Nationale de Labellisation a souhaité s'entourer de l'expertise de terrain. Ainsi, les référents de 11 régions se sont investis dans cette démarche. Différentes réflexions menées lors de tables rondes ont contribué, notamment, à l'élaboration de l'enquête réalisée par l'AFNOR auprès d'un échantillon :

- de clubs labellisés ou non,
- d'auditeurs,
- de structures déconcentrées.

Le fruit des échanges et enquêtes a permis de bâtir le nouveau modèle de la Démarche Qualité qui sera déployé à la rentrée de la saison 2019/2020.

En attendant cette nouvelle Démarche, durant la période de transition (saison 2018/2019), l'étude des dossiers reste inchangée.



## 5. LE PROJET FÉDÉRAL EN ACTIONS

### L'UNIVERS EVOLUGYM

MICKAËL DEROUBAIX - DOMINIQUE CAYZELLE



#### L'univers Evolugym, ce sont :

- **120 000** licences Gym Pour Tous
- **66 000** licenciés Baby Gym
- **Presque 2 000** nouveaux licenciés en Freestyle Gym
- **480** participants à l'Eurogym et **200** adultes de plus de 50 ans inscrits au Golden Age
- **1800** fiches pédagogiques

L'univers Evolugym est structuré en 4 répertoires :



## BabyGym

L'éveil ludique des plus petits

La formation continue des animateurs est en cours de structuration pour une mise en œuvre au sein des comités régionaux dès septembre 2018.

## AccessGym

La gym comme j'aime

Les programmes d'accès aux disciplines gymniques sont disponibles en Gymnastique générale (10 niveaux), en Gymnastique Rythmique générale (9 niveaux), en GAM (8 niveaux spécifiques), en GAF (6 niveaux spécifiques), en GAc (9 niveaux spécifiques) et en Aérobie (6 niveaux spécifiques). En 2018, ces programmes s'enrichissent avec 3 niveaux en Trampoline et 3 niveaux en Gymnastique Rythmique.

## 5. LE PROJET FÉDÉRAL EN ACTIONS

### FREESTYLE Gym

La gym en liberté.

La formation des formateurs a été mise en place au sein des comités régionaux. Une mallette pédagogique est offerte aux stagiaires. Un travail est engagé sur l'élaboration du module d'animateur. Des supports pédagogiques complémentaires pour les débutants et les pratiquants plus expérimentés viendront très prochainement enrichir la documentation développée en 2017.

#### Scéno

Le premier stage de préparation aux grands événements internationaux de la Gym Pour Tous a été organisé à Clermont-Ferrand en avril 2018. Une trentaine de stagiaires, issus d'un grand nombre de régions, a pu y participer. L'objectif de ce stage était d'accompagner les clubs et les structures déconcentrées pour la construction de leur projet de production d'événements internationaux mais aussi pour leurs propres spectacles.

### Santé Gym

Soigner sa forme

Le concept Santé Gym a pour objectif de permettre aux adultes, aux seniors et aux personnes présentant des pathologies de pratiquer une activité gymnique adaptée. Pour répondre à cet objectif, la Commission a choisi de travailler cette saison sur un outil pédagogique en direction des seniors de 50 ans et plus, qui viendra compléter la documentation existante. Des réflexions ont également été menées sur un programme destiné à un public « adulte ».

## 5. LE PROJET FÉDÉRAL EN ACTIONS

Cet univers continue à se développer grâce à :

- la prise en compte des besoins et des retours de terrain pour améliorer les propositions de programmes et formations,
- la circulation de l'information et l'accompagnement des clubs dans le développement des actions et projets Evolugym,
- la valorisation des actions et initiatives et l'animation du réseau des éducateurs et formateurs qui mettent en place ces activités.

### La Journée Nationale de la Gymnastique

L'édition 2017 a rencontré un franc succès. La Fédération met à disposition des clubs un site internet pour faciliter l'organisation de cette journée : [www.journeedelagym.fr](http://www.journeedelagym.fr). Malgré l'intérêt de celui-ci, les clubs sont encore trop peu nombreux à s'y inscrire et à utiliser les services de communication fournis. L'édition 2018 est prévue le 16 juin, à laquelle est attendue une forte participation des clubs. Une réflexion est d'ores et déjà en cours pour faire évoluer cette manifestation. Elle sera enrichie des remarques et suggestions des clubs parvenues à l'occasion des précédentes éditions.

### Les rencontres de proximité

Lancées en septembre 2016, les rencontres de proximité ont séduit les clubs. Grâce à l'ensemble des programmes Access toutes disciplines confondues, ces rencontres laissent augurer un bel avenir de développement. Afin de faciliter leur mise en œuvre, les clubs peuvent compter sur l'aide et le soutien des agents de développement.

### Evènements internationaux non compétitifs

452 personnes issues de 20 structures (clubs et structures déconcentrées) se préparent aujourd'hui pour participer à l'édition 2018 de l'Eurogym, qui se déroulera en Belgique au mois de juillet, ainsi qu'au challenge Gym for Life, organisé un jour avant le début officiel de l'Eurogym. A chaque évènement, la Fédération est représentée par des groupes dynamiques qui portent haut les couleurs de la France. Certains se préparent déjà pour l'édition 2019 de la Gymnaestrada en Autriche.

## 5. LE PROJET FÉDÉRAL EN ACTIONS

### LA FORMATION CONTINUE DES ENTRAÎNEURS

HÉLÈNE BOULINE



La Fédération Française de Gymnastique s'est fixé comme objectif d'atteindre les podiums internationaux en 2020 et 2024. Cet objectif ambitieux passe par l'identification des cadres qui seront les entraîneurs de nos Équipes de France et s'appuie sur la mise en place d'un plan de formation pluriannuel individualisé pour chacun.

Cela concerne les 7 disciplines de haut niveau de la Fédération.

Ce projet est en cohérence avec le Projet de Performance Fédéral et le Programme d'Accession Sportive. Ces groupes d'entraîneurs (Collectif 2024 et Collectif 2028) s'intègrent aux dispositifs existants.

Les objectifs portent sur le respect de l'intégrité du gymnaste, l'amélioration des compétences techniques et pédagogiques et l'optimisation des connaissances sur tous les secteurs de la performance.

Une soixantaine d'entraîneurs ont été identifiés par les Directeurs du haut niveau de chaque discipline et vont bénéficier d'un programme de formation individualisé avec en moyenne 10 jours de formation par an et par entraîneur. Ce dispositif est planifié sur plusieurs années avec des évaluations annuelles.

La Fédération investit dans ce projet plus de 300 000 € sur 4 ans.



## 5. LE PROJET FÉDÉRAL EN ACTIONS

### LE COLLOQUE DU HAUT NIVEAU

XAVIER BAGUÉLIN



#### Objectifs

Le colloque du haut niveau, organisé à Lyon le 5 juin 2017, avait pour objectif de rassembler les acteurs de la Gymnastique ainsi que ses partenaires institutionnels afin d'informer et échanger sur la Gymnastique de Haut Niveau. Ce temps d'échanges a permis de partager le bilan du cycle 2013-2016, de présenter le contexte international actuel, de dégager les perspectives et les orientations pour les cycles à venir avec en ligne de mire, les

Jeux Olympiques de 2020 et plus particulièrement ceux de 2024 qui se dérouleront à Paris et pour lesquels nous nous devons d'avoir des ambitions de médailles.

#### 1. L'engagement fédéral

La Fédération est fortement engagée dans le dispositif du haut niveau.

\* Le budget est en constante augmentation, il atteint aujourd'hui 3,8 M € qui viennent en complément des 4,8 M € de l'État.

\* La structuration rénovée, validée par le Ministère dans le cadre du Projet de Performance Fédéral 2020-2024, prévoit une organisation en 3 étages :

- La détection et la formation au sein des « clubs formateurs » (Ecole primaire)
- La formation et l'accession au sein des pôles espoirs ou clubs organisés en « centres de formation » (Collège)
- L'excellence dans les pôles France pour la Haute Performance (lycée et enseignement supérieur)

Il s'agit d'associer les clubs et les comités régionaux en appui des pôles pour organiser la formation et l'accession vers le haut niveau (Dispositifs Régionaux d'Accession).

\* Un parcours de sélection transparent est organisé autour de minimas internationaux. Cette méthode partagée avec les gymnastes et les entraîneurs doit permettre d'atteindre les objectifs planifiés selon les ambitions affichées.

\* La création de la « ranking list », dispositif de classement des gymnastes, permet de prendre en compte leurs objectifs :

- sur la base des résultats internationaux pour les Seniors,
- sur la base des résultats nationaux et internationaux associés à des savoir-faire techniques pour les Juniors,
- sur la base du potentiel physique et technique associé aux compétitions pour les catégories Avenirs et Espoirs.

\* Afin de se confronter et progresser, différents échanges sont mis en place avec les nations de référence (stages, camps d'entraînement, académies pour les entraîneurs).

## 5. LE PROJET FÉDÉRAL EN ACTIONS

### 2. L'accompagnement et la valorisation des gymnastes

Pour améliorer l'accompagnement et la valorisation des gymnastes engagés dans le haut niveau, la Fédération a mis en œuvre différents dispositifs :

- \* une convention entre la Fédération et les gymnastes identifiés dans les collectifs Équipes de France qui stipule :
  - les droits et devoirs de chacun des acteurs,
  - les objectifs compétitifs généraux et particuliers,
  - le management du double projet avec une priorité au projet sportif,
- \* la Mission d'Accompagnement à la Performance (MAP) afin de mettre en réseau les experts et pouvoir répondre aux besoins de la haute performance.
- \* Les aides, primes et pacte avec :
  - les aides personnalisées et le Contrat d'Insertion Professionnelle (CIP) permettant de sécuriser et soutenir le parcours du gymnaste.
  - les primes à la performance permettant de récompenser gymnastes et entraîneurs dans les compétitions de référence dès l'obtention des objectifs fédéraux.
  - la mise en place du pacte de performance initié par l'État avec les entreprises.

### 3. Communication et partenariats

Pour valoriser les Équipes de France, un dispositif spécifique leur est dédié avec notamment :

- le CV des gymnastes actualisé et téléchargeable sur le site internet,
- l'actualité des Équipes de France en continu sur tous les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Instagram).

## 5. LE PROJET FÉDÉRAL EN ACTIONS

### 4. Actions mises en œuvre

Afin de renforcer la place de la France sur la scène internationale, différentes actions sont d'ores et déjà mises en œuvre :

- \* Réinterroger les méthodes d'entraînement afin d'augmenter le potentiel physique nécessaire pour s'adapter à l'évolution du code de pointage nécessitant de réaliser des mouvements toujours acrobatiques, plus longs ou plus hauts et plus complexes.
- \* Augmenter les notes de départ afin de mettre les gymnastes en situation de leaders pouvant gagner dans la réussite sans attendre les contre-performances des adversaires.
- \* Faire évoluer la relation entraîneur-entraîné avec une adaptation de l'autorité en fonction de l'âge des gymnastes et un souci permanent de motivation indispensable à la haute performance.
- \* Organiser des tests et compétitions dans des contextes variés permettant de développer l'adaptation.



## 5. LE PROJET FÉDÉRAL EN ACTIONS

### LA CONFÉRENCE DES COMITÉS RÉGIONAUX

JAMES BLATEAU

Intégrée au Règlement Intérieur lors de la modification réglementaire du 8 avril 2017, la première conférence nationale des comités régionaux s'est tenue le 21 avril 2018 à Paris.

Lors de cette journée, les échanges ont porté sur la mise en place du projet fédéral sur le territoire et notamment sur :

- La mise en œuvre de la fusion des comités régionaux, le cas échéant ;
- La mise en place de l'Équipe Technique Régionale ;
- Les points particuliers ou les singularités territoriales.

Des sujets particuliers ont également été abordés comme le système compétitif, le contrat d'objectif territorial et le projet événementiel de la Fédération.

L'attention des présidents régionaux a été attirée sur trois thèmes qui vont impacter le projet fédéral et donc sa mise en œuvre sur le territoire, à savoir :

- Les États Généraux du club de demain : le projet global a été présenté ainsi que le calendrier ;
- Le Projet Olympique : dans la perspective des Jeux Olympiques de 2024, la Fédération portera toute une série d'actions afin, d'une part, d'obtenir les médailles attendues et, d'autre part, de dynamiser le territoire ;
- Le Parkour : la Fédération Internationale de Gymnastique a lancé cette nouvelle activité en créant une Coupe du monde. Avec le Ministère des Sports, la Fédération doit envisager les modalités d'intégration de cette discipline déjà organisée par ailleurs.

Cette journée, riche en débats, a permis à chaque structure participante de porter sa contribution à la mise en œuvre du projet fédéral. Elle sera renouvelée lors de la prochaine saison.

## 5. LE PROJET FÉDÉRAL EN ACTIONS

### LE NOUVEAU CONTRAT D'ASSURANCE

JAMES BLATEAU

Comme la réglementation l'y oblige, la Fédération a lancé un appel d'offres pour renouveler son contrat d'assurance concernant les garanties Responsabilité Civile, Atteinte Corporelle et Assistance.

Au terme de la procédure d'appel d'offres au cours de laquelle deux assureurs ont souhaité participer, la Fédération a retenu la Compagnie Allianz, assureur de la Fédération depuis 1994.

Le Cabinet Gomis-Garrigues, représentant la Compagnie Allianz, a su répondre aux demandes spécifiques de la Gymnastique. Avec des garanties améliorées, le contrat, qui prend effet au 1<sup>er</sup> septembre 2018 pour une durée de 4 ans, prévoit une cotisation inchangée pour les licenciés à 3,56 €.

Les contrats annexes à destination des clubs et des structures sont toujours en cours et permettent d'apporter une couverture assurance complète.



## 5. LE PROJET FÉDÉRAL EN ACTIONS

### LES NOUVEAUX INTERNATIONAUX DE FRANCE, UN RETOUR RÉUSSI

DOMINIQUE MÉRIEUX

Après cinq ans d'absence, les Nouveaux Internationaux de France (NIDF), organisés à l'AccorHotels Arena en septembre 2017, ont connu un vif succès.

Première édition d'un projet événementiel ambitieux, qui s'inscrit dans la durée (jusqu'en 2024), ces NIDF 2017, étape de Coupe du monde, ont conquis les 24 000 spectateurs qui avaient pris place dans cette magnifique salle totalement rénovée.

Trente huit nations, représentées par 62 gymnastes féminines et 112 gymnastes masculins, avaient répondu présentes. Tous ont offert une compétition de qualité, soutenus sans restriction par un public conquis et chaleureux. Cette compétition spectacle, remarquablement mise en scène, a été marquée par six médailles françaises.

Cinquante professionnels, le personnel fédéral, les cadres d'État, prestataires, deux cent cinquante volontaires issus principalement des licenciés d'Île-de-France et trente stagiaires DE ont uni leurs compétences, leurs forces et leur dynamisme pour organiser cet événement. C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que chacun a accompli sa mission.

Pour promouvoir cet événement majeur de la Fédération, des animations ont été mises en place en amont de la compétition pour les clubs, les comités, les compétiteurs, les scolaires franciliens et les Parisiens et Franciliens.

La Commission Nationale des jeunes a également pris part à cette manifestation en proposant un concours photos et vidéo et en se consacrant à l'animation des supporters durant tout le week-end. Les Internationaux ont été également l'occasion d'organiser le colloque médical et le colloque des juges.

## 5. LE PROJET FÉDÉRAL EN ACTIONS

### LE PLAN NUMÉRIQUE PASCAL JOURDAN

Le plan numérique s'articule autour de six projets.

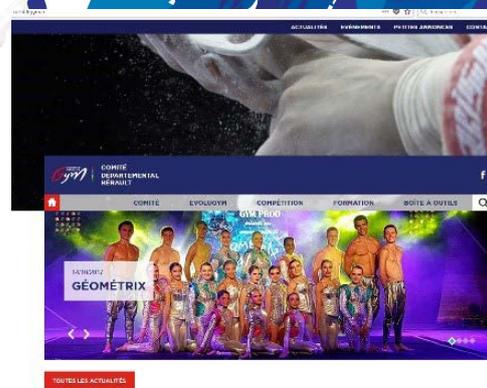
#### Réforme territoriale

Si la réforme territoriale fut indéniablement une aventure humaine et une profonde réforme organisationnelle et juridique, c'était aussi un défi informatique.

La bascule entre les anciennes et les nouvelles régions fut délicate pour l'ensemble de nos outils, dont FFGym Licence n'est pas le moindre, mais elle s'est bien passée. Tous les exports de données, tous les traitements de données club et licence ont dû être revus pour aller consulter ces nouvelles données tout en conservant l'historique. A titre d'exemple, les clubs et structures déconcentrés ont depuis le 1<sup>er</sup> septembre la possibilité de voir les résultats 2018 sur la base des nouvelles régions mais également de retrouver d'anciens résultats des saisons précédentes sur les anciens territoires.

#### Usine à sites des comités

Élément incontournable pour la communication des structures déconcentrées, les sites internet départementaux et régionaux peuvent être réalisés depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017 par une usine à sites FFGym qui relie les données de ces sites au système d'information fédéral. Ainsi, les données des clubs, les sites d'entraînement et les résultats sont issus directement de la base FFGym. Plus d'une vingtaine de comités dont 10 comités régionaux ont déjà adopté cette solution et toute demande peut être formulée à [informatique@ffgym.fr](mailto:informatique@ffgym.fr). Le déploiement d'un tel site ne nécessite que quelques heures avant de pouvoir être mis en ligne et consultable par tous.



#### Dématérialisation de la licence

Avec la dématérialisation de la licence et le retour du contrôle des licences, les solutions pour présenter une e-licence ou une attestation de licence se sont multipliées :

- Dans FFGymLicence et l'espace du licencié (historique),
- Dans EngaGym pour exporter la liste des e-licences des acteurs engagés sur l'évènement,
- Dans l'application smartphone PhotoGym disponible sur les appareils Android et iOS.

D'avantage de possibilités donc pour les licenciés et clubs de présenter la licence.

## 5. LE PROJET FÉDÉRAL EN ACTIONS

### Outils de gestion des adhérents

Deux éditeurs indépendants proposent depuis la rentrée une solution club de gestion des adhérents et sont rejoints en fin de saison par deux éditeurs supplémentaires :

- GestGym : <http://www.gestgym.com/>
- 2GWeb : <http://www.2gweb.fr/>
- ClickAsso : <http://www.clickasso.fr/>
- Assoconnect : <https://www.assoconnect.com/>

Ces outils apportent un gain de temps considérable pour les bénévoles en charge du secteur administratif du club avec des solutions d'inscription en ligne, de prise ou renouvellement de licence, de gestion comptable, de gestion de planning, d'alertes (mail, sms), de site internet pour les clubs...

### Plan de formation de proximité et refonte FFGymCompW

De mi-septembre à fin octobre 2017, un tour des régions de France a été organisé pour former les acteurs régionaux et départementaux aux outils de préparation des compétitions : EngaGym, OrdoGym, DJGym. Plus d'une centaine de personnes ont ainsi pu s'essayer à la mise en œuvre des fonctions avancées de ces outils.

La prochaine étape, qui a débuté toute fin 2017 et qui va se poursuivre jusqu'à la fin du cycle, concerne la refonte de l'outil de notation en compétition FFGymCompet. Pour ce faire, environ 80 personnes ont pris part à l'enquête sur le sujet. Les retours mettent en exergue : un besoin de simplification du processus d'installation et de paramétrage des compétitions, une ergonomie renforcée en lien avec les nouveaux usages digitaux, un plus large choix de palmarès exportables et de diffusions des résultats (vidéoprojecteur, smartphone, live...).





6.

# RÉCOMPENSES FÉDÉRALES

## 6. RÉCOMPENSES FÉDÉRALES

### PROMOTION 2018

#### PLAQUETTE FEDERALE

Michel BEUSELINCK    HAUTS-DE-FRANCE

#### MÉDAILLE D'HONNEUR FÉDÉRALE «OR»

Jean-Louis BOSSON    ÎLE-DE-FRANCE  
Maryvonne PERRAULT    CENTRE-VAL DE LOIRE  
Serge GAUTREAU    NOUVELLE-AQUITAINE  
Alain GODARD    NOUVELLE-AQUITAINE

#### MÉDAILLE D'HONNEUR FÉDÉRALE «ARGENT»

Claudine CARLOT    BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ  
Ramiro PINHEIRO    BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ  
Lydia LÉVEILLET    CENTRE-VAL DE LOIRE  
Yves ROBERT    CENTRE-VAL DE LOIRE  
Joseph SICLAY    ÎLE-DE-FRANCE

#### MÉDAILLE D'HONNEUR FÉDÉRALE «BRONZE»

Pierre BLACHE    AUVERGNE-RHONE-ALPES  
Jean-Louis DUTREY    AUVERGNE-RHONE-ALPES  
Catherine IGNACIO    AUVERGNE-RHONE-ALPES  
Angel IGNACIO    AUVERGNE-RHONE-ALPES  
Serge MONTFAUCON    AUVERGNE-RHONE-ALPES  
Anne-Marie DUCERF    BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ  
Sabine BARBIER    CENTRE-VAL DE LOIRE  
Dominique DEMEAUX    CENTRE-VAL DE LOIRE  
Jérôme HAMELIN    CENTRE-VAL DE LOIRE  
Magdalée LE VERGER    CENTRE-VAL DE LOIRE  
Raymond LEMOINE    CENTRE-VAL DE LOIRE  
Christian MET    CENTRE-VAL DE LOIRE  
Denise VERDET    CENTRE-VAL DE LOIRE  
Nathalie WIERYSZKOW    CENTRE-VAL DE LOIRE  
Monique ZEPHIRIN    CENTRE VAL DE LOIRE  
Marie-Pierre MARCHAND    ÎLE-DE-FRANCE  
Alain PANEL    ÎLE-DE-FRANCE  
Marie-Jeanne LOIZEAU    NOUVELLE-AQUITAINE  
Annella SICHERE    NOUVELLE-AQUITAINE  
Sylvie ARNOUIL    OCCITANIE  
Magali FONTAN    OCCITANIE

## 6. RÉCOMPENSES FÉDÉRALES



### BEUSELINCK MICHEL

*Récipiendaire de la plaquette fédérale*

---

#### **Club Lille Métropole Jeunesse Sportive Madeleinoise**

- Juge national GAM de 1969 à 2016
  - Président de 1981 à 1987 - 2004 à 2008 - 2008 à 2012
- 

#### **Comité Départemental Nord**

- Membre du Comité Directeur de 1992 à 1996
  - Vice-Président de 1996 à 2000
- 

#### **Comité Régional des Hauts de France**

- Membre du Comité Directeur de 1992 à 1996
- Délégué GAM au Comité Directeur de 1996 à 2000 et de 2000 à 2004





7.

# PROJETS DES RÉSOLUTIONS

## 7. PROJETS DES RÉSOLUTIONS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 195<sup>e</sup> CONGRES FEDERAL  
AGEN - SAMEDI 23 JUIN 2018

### Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Trésorier et du rapport de certification des comptes annuels du Commissaire aux Comptes, **approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées relevant de l'article L.612-5 du Code de Commerce, prend acte de l'absence de nouvelles conventions par rapport à l'exercice précédent.

### Troisième résolution

En application des dispositions légales, sur proposition du Comité Directeur du 28 avril 2018, l'Assemblée Générale Ordinaire décide :

- d'imputer le coût du financement des sites internet pour les structures déconcentrées s'élevant à 120 000 € sur la réserve « structures déconcentrées – sites internet » ;
- d'imputer le coût du financement des équipements Équipes de France s'élevant à 65 000 € sur la réserve « équipement des pôles France » ;
- de porter ainsi le résultat à affecter pour 2017 à un montant de 646 147 € ;
- d'affecter le résultat comptable de la Fédération Française de Gymnastique d'un montant de 646 147 € de la manière suivante :
  - o en réserve pour l'exécution du projet fédéral :
    - \* préparation des Équipes de France 2020-2024 / Projet Olympique : 300 000 €
    - \* soutien aux projets des territoires (COT) : 200 000 €
    - \* pratiques non compétitives : 140 000 €
  - o en report à nouveau pour le solde de 6 147 €.

### Quatrième résolution

En application des dispositions légales, sur proposition du Comité Directeur du 28 avril 2018, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'un emprunt d'un montant maximum de 1 000 000 € et au taux maximum de 1,10% pour financer le plan numérique fédéral.

L'Assemblée Générale donne mandat au Comité Directeur pour prendre la décision finale quant au montant et au taux de l'emprunt dans les limites fixées ci-dessus.

---

### Cinquième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de **maintenir le prix global de l'affiliation pour la saison 2019/2020 à 160 €.**

Celui-ci comprend l'affiliation à la Fédération et la **fourniture de deux séries annuelles du Gym Mag.**

---

### Sixième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire **décide de fixer le prix de la licence individuelle hors assurance pour la saison 2019/2020 à 170 €.**



## 7. PROJETS DES RÉSOLUTIONS

### Septième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, pour la saison 2018/2019 :

\* de fixer les tarifs et droits d'engagements pour les finales nationales conformément au tableau ci-dessous (prix en euros) :

	<b>Individuels</b>	<b>Formations de deux à quatre gymnastes (synchro - duo - trio - quatuor)</b>	<b>Équipes Ensembles Groupes de cinq gymnastes et plus</b>
<b>ÉLITE</b> <b>- Championnat de France</b> <b>- Masters</b>	46	45	45
<b>PERFORMANCE</b> <b>Championnat de France des Catégories Nationales</b>	27	32	45
<b>FEDERAL</b> <b>Catégories Trophée Fédéral et Festigym</b>	20	25	40
<b>Top 12</b>			210

\* pour les autres compétitions, de maintenir le pouvoir aux assemblées générales des comités départementaux et régionaux de fixer les droits d'engagements de la façon suivante :

- o Comité départemental : échelon départemental ;
- o Comité régional : échelon interdépartemental et régional.

\* pour les compétitions interrégionales ainsi que celles organisées au niveau d'un regroupement de comités régionaux, les droits d'engagements sont fixés à 80% des droits des finales nationales.

### Huitième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'adopter le budget de l'exercice 2019 tel que présenté.

### Neuvième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire **décide d'accorder le titre de membre honoraire à :**

- Michel Bouchonnet ;
- Claude Ferrand ;
- Jean-Paul Grasmuck ;
- Georges Guelzec ;
- Michel Léglise ;
- Anne-Marie Lemêtre ;
- Gisèle Maillot ;
- Christine Neuveux ;
- Marie-Chantal Rohée.

---

### Dixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

## 7. PROJETS DES RÉSOLUTIONS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 195<sup>e</sup> CONGRES FEDERAL  
AGEN - SAMEDI 23 JUIN 2018

### Première résolution

Après avoir pris connaissance du projet de modification de l'article 32-3-b du Règlement Intérieur, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de l'adopter ainsi modifié et de le substituer à compter de ce jour à celui actuellement en vigueur.

---

### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

---

### Projet de modification de l'article 32-3-b du Règlement Intérieur

#### *b. Pour les licenciés listés*

Le licencié qui demande sa mutation doit se conformer aux obligations que lui fait son statut particulier, notamment ses contrats avec la Fédération, et aux règles particulières ci-après.

La mutation des licenciés listés est du ressort de la Commission Nationale des Mutations. Cette dernière est également compétente pour juger de tout litige ou contestation né d'une demande de mutation.

**Sans préjudice de l'engagement de poursuites disciplinaires devant les commissions disciplinaires fédérales en cas de manœuvres frauduleuses ou dilatoires, la Commission Nationale des Mutations a notamment la faculté de suspendre la délivrance de la licence au titre du nouveau club en cas de non-respect des dispositions du présent article.**

La mutation des licenciés listés est soumise au règlement d'un droit de mutation, **perçu par la Fédération**, et d'un droit de formation, **perçu par le club quitté par l'intermédiaire de la Fédération**, dont les montants et les modalités de versement sont définis par le Comité Directeur.

## 7. PROJETS DES RÉSOLUTIONS

Le paiement du droit de formation est également applicable à tout licencié qui figure sur la liste DTN au moment où une licence individuelle lui est délivrée.

Dans l'hypothèse visée à l'alinéa précédent, le droit de formation défini ci-dessus est dû dès lors que le titulaire d'une licence individuelle durant deux saisons devient licencié au titre d'un nouveau club la saison suivante.

Le droit de formation est versé au club au titre duquel l'intéressé était licencié préalablement à la délivrance d'une licence individuelle.



8.

# RAPPORT FINANCIER

## 8. RAPPORT FINANCIER

### RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Pour rappel, le budget 2017 proposé à l'Assemblée Générale du 25 juin 2016 avait pour objectifs :

- Une ambition olympique réaffirmée avec des moyens financiers nouveaux en direction de la préparation des jeunes et la formation des entraîneurs,
- Une Fédération qui, à terme, doit devenir la référence en matière de Gym Santé,
- La modernisation et l'extension du Système d'Information fédéral (SI-FFG),
- La poursuite de la modernisation du siège fédéral avec la rénovation du 5<sup>ème</sup> étage, la poursuite d'un plan de formation du personnel et la mise en œuvre d'outils pour améliorer et fiabiliser la productivité.

A ces objectifs, il faut ajouter le retour des Nouveaux Internationaux de Gymnastique organisés à l'AccorHotels Arena de Paris les 16 et 17 septembre 2017.

#### Activité et résultats

Le résultat au 31 décembre 2017 fait apparaître un excédent de 461 147 € contre un excédent de 881 818 € en 2016.

#### Pourquoi cet excédent ?

*Ce résultat est composé de trois résultats : le résultat d'exploitation, le résultat financier et le résultat exceptionnel.*

Le résultat d'exploitation s'élève à 463 493 € au 31 décembre 2017 contre 478 877 € en 2016. Par rapport à l'objectif d'équilibre financier fixé pour cet exercice, l'excédent est causé principalement par une croissance du nombre de licenciés supérieure à la prévision et à un résultat financier des « Nouveaux Internationaux de France » meilleur que prévu.

Le résultat financier est stable entre 2016 et 2017. Il s'élève à 6 873 € au 31 décembre 2017 contre 7 101 € en 2016.

Le résultat exceptionnel s'élève à 4 499 € au 31 décembre 2017 contre 394 911 € en 2016. Cette variation s'explique par le remboursement du sinistre à hauteur de 524 000 € diminué par des charges exceptionnelles liées à l'incendie à hauteur de -139 000 € en 2016.

#### **Les produits d'exploitation s'élèvent à 13 130 000 €.**

Les produits d'exploitation s'élèvent à 13 130 000 € en 2017 contre 12 198 000 € en 2016 soit une augmentation de 932 000 € représentant 7 % du total des produits d'exploitation en 2017.



## 8. RAPPORT FINANCIER

Les principales variations sont les suivantes :

- Une hausse du produit des licences et des affiliations de 8%. Les licences (6 698 000 €) et affiliations (220 000 €) représentent 52% du total des produits.
- Une hausse des subventions de 5% liée à l'organisation des Internationaux de France.

### **Les charges d'exploitation s'élèvent à 12.666 000 €.**

Les charges d'exploitation sont de 12.666 000 € en 2017 contre 11 719 000 € en 2016 soit une augmentation de 947 000 € représentant 7% du total des charges d'exploitation 2017.

Les principales variations sont les suivantes :

- Une hausse des charges externes de 14%, conséquence de l'organisation des Nouveaux Internationaux de France.
- Une hausse de 67% de la dotation aux amortissements, conséquence des investissements réalisés dans le domaine du numérique.

Je vous propose de compléter cette analyse du compte de résultat par une analyse de la **comptabilité analytique** qui permettra de mettre en rapport les objectifs de ce budget et les flux financiers associés.

### **Les produits :**

Les objectifs de croissance du nombre de licenciés ont été dépassés au 31/08/2017 (+6%) et atteints au 31/12/2017 (+2,3%).

Malgré un nouveau contrat de partenariat signé en 2017 avec le Crédit Mutuel, les objectifs budgétaires concernant les partenariats commerciaux n'ont pas été atteints : le budget reste sensiblement identique à celui de 2016.

Pour conclure sur les produits, nos ressources propres représentent en 2017 83% des produits.

### **À propos des charges, les écarts significatifs par rapport à l'exercice 2016 concernent :**

- *Le chapitre « Administration »*

Il est en hausse de 27% par rapport au budget voté. Cette hausse concerne essentiellement les services généraux et le sous-chapitre « Communication, promotion et système d'information ».

Pour les services généraux, les travaux suivants ont été réalisés : modernisation de l'outil comptable et de gestion de paie, mise en place de la sectorisation fiscale pour certaines activités de la FFGym et début des travaux de réfection du 5<sup>ème</sup> étage. Ce budget intègre également des prestations de notre expert-comptable pour assurer le suivi du service comptabilité en l'absence de responsable comptable.

Pour le sous-chapitre « Communication, promotion et système d'information », le bilan financier prend en compte les travaux pour la réalisation des sites internet à destination des structures déconcentrées, la réalisation d'une étude

## 8. RAPPORT FINANCIER

pour l'évolution du logiciel de gestion des compétitions et des travaux liés aux travaux du 5<sup>ème</sup> étage.

### - *Le chapitre « Activités gymniques »*

- Le budget « Développement des activités gymniques olympiques et de haut niveau » est en hausse de 2,5% par rapport au budget voté et de 13% par rapport au budget 2016. Il a permis une prise en charge à 100% des gymnastes Juniors sur les stages, d'intensifier les actions de préparation des collectifs (stage, contrôle, et tournois) et d'accompagner les clubs formateurs.
- Si le budget « développement des activités gymniques » n'a pas atteint le niveau de budget prévu (-9%), le programme des travaux a été respecté : poursuite des travaux « Access Gym », sortie de la première version « FreeStyle Gym » et début du projet « Gym Santé ».
- Le budget « Formation » progresse fortement en 2017 en raison de la formation des juges internationaux et de la mise en œuvre du plan de formation des jeunes entraîneurs sur le niveau international. Cela se traduit par un dépassement du budget initial de 39% et une augmentation de 17% par rapport à 2016.
- La réforme territoriale n'a pas permis la mise en place des C.O.T dès 2017. Dans le prolongement des C.O.T 2014-2020, seules les aides à l'emploi ont été maintenues. Conséquemment, le budget consacré à la « Structuration et développement territorial » est en retrait de 40% par rapport au budget voté.

### - *Les investissements*

La dotation aux investissements augmente de 67%. Cette augmentation s'explique principalement par les investissements réalisés depuis 2015 dans le domaine du numérique.

**Les charges de personnel** s'élèvent à 2 809 900 €, en retrait de 5% par rapport au budget voté.

Les résultats financiers de deux opérations particulières doivent retenir l'attention :

- La gestion de la Maison des Sports de Labège produit son meilleur résultat d'exploitation, même s'il reste encore déficitaire de 30 000 € .
- Le résultat financier des Nouveaux Internationaux de France est de -70 000 € alors qu'il était budgété à -250 000 €. L'argent public ne représente que 16% du budget global de l'évènement. C'est une belle performance qui vient compléter le succès sportif et populaire de cette édition 2017.

### **Analyse du bilan**

Le bilan total s'élève à 9 277 000 € et nos fonds propres à 5 755 000 € :

la hausse est imputable au résultat positif de l'exercice.

### Bilan actif

Le montant total des investissements sur l'exercice 2017 est de 1 026 000 €. Pour ce qui concerne le siège social, le ravalement de la façade et la rénovation des fenêtres ont représenté un poste à hauteur de 157 000 €.

L'acquisition des autres immobilisations corporelles s'élève à 142 000 € et concerne principalement les postes de matériel informatique pour 29 000 €, le matériel sportif pour 72 000 € et les constructions de la Maison des Sports à hauteur de 26 000 €.

D'autre part, les acquisitions liées à la mise en place du plan numérique ont représenté un montant total de 727 000 € sur l'exercice.

Lors de l'exercice 2017, il n'y a eu qu'une sortie d'immobilisation à hauteur de 21 000 €.

Les créances de la Fédération s'élèvent à 3 443 000 € et concernent principalement les comités régionaux suite aux facturations des licences 2017/2018.

La trésorerie nette à la clôture s'élève à 2 583 000 € au 31 décembre 2017 contre 3 945 000 € au 31 décembre 2016. La trésorerie a diminué entre la clôture 2017 et 2016 et ce, malgré l'augmentation du délai de règlement moyen fournisseur. Cette baisse s'explique par la variation à la baisse des flux de trésorerie liés aux investissements et au retard du versement du produit des licences par certains comités régionaux.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 362 000 €. Elles correspondent à des charges de fonctionnement de la Fédération à verser en 2017.

### Bilan passif

En 2017, la Fédération ne présente pas de découvert et ne dispose pas d'emprunt auprès d'établissements de crédit.

Les autres dettes financières sont de 3 000 € et correspondent à des cautions reçues pour la Maison des Sports.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 2 023 000 € en 2017 contre 1 166 000 € en 2016. Elles concernent divers fournisseurs de la Fédération et des cotisations sociales à verser.

Les autres dettes s'élèvent à 14 000 € au 31 décembre 2017 contre 172 000 € au 31 décembre 2016. Cette diminution provient du dénouement des versements des aides aux structures territoriales pris dans l'engagement des contrats d'objectifs territoriaux en 2014.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 1 438 000 € et correspondent essentiellement aux produits de licences, d'affiliation et d'assurance concernant la saison 2017/2018 à comptabiliser sur 2018.

### Affectation du résultat

L'assemblée générale du 8 avril 2017 avait pris la décision d'affecter une partie du résultat comptable à des réserves pour financer certaines actions du projet fédéral (ils sont rappelés en bleu/colonne « fonds associatifs » dans le tableau affiché).

## 8. RAPPORT FINANCIER

Certaines actions ayant été réalisées au cours de l'exercice, il est logique que leurs coûts soient imputés aux réserves correspondantes soit :

- 65 000 € sur la réserve « Equipement des pôles France ». Le solde au 31/12/2017 est donc de 55 000 €.
- 120 000 € sur la réserve « structures déconcentrées - sites internet ». Cette réserve est épuisée au 31/12/2017.

Le résultat à affecter pour 2017 est donc égal à 646 147 € soit 461 147 € de résultat initial plus la somme des deux reprises pour un montant total de 185 000 €.

Les objectifs assignés à ce budget et rappelés au début de ce rapport ayant été atteints, le résultat comptable étant positif, le Comité Directeur propose d'affecter le résultat comptable à l'action fédérale plutôt qu'en « report à nouveau ».

### **Pour faciliter la collaboration et la coopération au sein de la FFGym, nous proposons :**

- Une réserve de 200 000 € pour abonder le C.O.T 2018-2020. C'est le solde du budget 2017 affecté au développement territorial et non consommé en 2017.

### **Pour faire évoluer nos pratiques gymniques, nous proposons :**

- Une réserve de 300 000 € pour abonder le projet olympique 2020-2024,
- Une réserve de 140 000 € au profit des pratiques pour le plus grand nombre, et en particulier le projet Gym Santé.

Ces réserves vous seront proposées dans la 3<sup>ème</sup> résolution.

### **Pour conclure,**

Ce résultat financier ne doit pas remettre en cause nos principes de gestion déjà énoncés. Il ne représente finalement que 3,5% de notre budget.

Ces principes de gestion composés de prudence, d'exigence, d'optimisation et de contrôle ne sont pas toujours compris dans notre environnement : nous devons mieux les expliquer.

Parce qu'ils seront indispensables pour aborder les mutations à venir et permettre à notre Fédération de poursuivre sans rupture sa mission de service public au bénéfice de ses licenciés.



**Pascal Jourdan**

AVRIL 2018

Rapports du Commissaire aux comptes

orcom

FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE  
Siège social : 7 TER COUR DES PETITES ECURIES  
75010 PARIS  
784 405 839 00043

\* \* \* \* \*

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

#### SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2017

Aux membres,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

La Fédération a réalisé d'importants investissements pour la refonte de son site internet et de son système d'information. Nous nous sommes assurés du bon traitement comptable de ces actifs immobilisés.

La Fédération a organisé les Internationaux de France en septembre 2017. Nous avons notamment vérifié le traitement des opérations relatives à cette manifestation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du comité directeur dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

## 8. RAPPORT FINANCIER

AVRIL 2018

Rapports du Commissaire aux comptes

orcom

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 2 Mai 2018

ORCOM AUDIT  
Commissaire aux comptes  
Bruno ROUILLE



## Bilan actif

## Fédération Française de Gymnastique

\* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2016	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires	1 931 104	762 862	1 168 242	677 608
		Fonds commercial (1)	120 000		120 000	120 000
		Autres immobilisations incorporelles				200 832
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL</b>	<b>2 051 104</b>	<b>762 862</b>	<b>1 288 242</b>	<b>998 441</b>	
	Immobilisations corporelles	Terrains	3 016 919	1 413 066	1 603 853	1 621 613
		Constructions	70 653	52 331	18 322	22 994
Inst. techniques, mat.out.industriels		1 181 771	916 763	265 007	176 878	
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grevées de droits		13 872		13 872		
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL</b>	<b>4 283 217</b>	<b>2 382 161</b>	<b>1 901 056</b>	<b>1 821 485</b>		
Immobilisations financières	Participations	36 171	7 470	28 701	28 686	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	63 200		63 200	63 200	
	Autres immobilisations financières	18 643		18 643	13 966	
	<b>TOTAL</b>	<b>118 015</b>	<b>7 470</b>	<b>110 545</b>	<b>105 853</b>	
<b>Total I</b>	<b>6 452 337</b>	<b>3 152 493</b>	<b>3 299 844</b>	<b>2 925 779</b>		
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	<b>TOTAL</b>					
	Créances	Avances et acomptes versés sur commande	38 697		38 697	
		Créances usagers et comptes rattachés	2 831 490	24 317	2 807 173	1 479 073
		Autres créances	211 066	25 175	185 891	113 995
		<b>TOTAL</b>	<b>3 042 557</b>	<b>49 492</b>	<b>2 993 065</b>	<b>1 593 068</b>
	Divers	Autres titres	1 500 000		1 500 000	1 500 000
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie		1 083 187		1 083 187	2 445 440	
Disponibilités		362 261		362 261	701 287	
Charges constatées d'avance (4)						
<b>Total II</b>	<b>6 026 703</b>	<b>49 492</b>	<b>5 977 211</b>	<b>6 239 797</b>		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	III					
Primes de remboursement des emprunts	IV					
Ecart de conversion Actif	V					
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>	<b>12 479 041</b>	<b>3 201 985</b>	<b>9 277 055</b>	<b>9 165 577</b>		
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

Edité à partir de Loop V3.7.3

## 8. RAPPORT FINANCIER



### Bilan passif (avant répartition)

#### Fédération Française de Gymnastique

\* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	146 601	146 601
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	3 308 890	2 828 890
	Report à nouveau	1 838 628	1 436 810
	Résultat de l'exercice	461 147	881 818
Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
	Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)			
<b>Total I</b>		<b>5 755 268</b>	<b>5 294 121</b>
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		40 000
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	42 673	63 841
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
<b>Total II</b>		<b>42 673</b>	<b>103 841</b>
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	3 104	759
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)	7 628	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 183 930	1 166 157
	Dettes fiscales et sociales	821 814	699 348
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 608	18 736
	Autres dettes	14 830	172 910
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 438 198	1 709 702	
<b>Total III</b>		<b>3 479 113</b>	<b>3 767 614</b>
Écart de conversion passif IV			
<b>Total du passif (I+II+III+IV)</b>		<b>9 277 055</b>	<b>9 165 577</b>
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	3 471 485	3 767 614
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		



## 8. RAPPORT FINANCIER



### Compte de résultat

#### Fédération Française de Gymnastique

Période de l'exercice 01/01/2017 31/12/2017

Période de l'exercice précédent 01/01/2016 31/12/2016

\* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 969	529 024
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 367	5 400
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	<b>11 337</b>	<b>534 424</b>
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 716	434
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 459	139 078
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 661	
	Total des charges exceptionnelles VIII	<b>6 838</b>	<b>139 513</b>
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		<b>4 499</b>	<b>394 911</b>
Participation des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		21 168	6 158
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII			
Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII		<b>13 724 340</b>	<b>13 457 510</b>
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		<b>13 263 192</b>	<b>12 575 691</b>
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		<b>461 147</b>	<b>881 818</b>
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits		<b>136 128</b>	<b>136 128</b>
Bénévolat			
Prestations en nature		136 128	136 128
Dons en nature			
Charges		<b>136 128</b>	<b>136 128</b>
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services		136 128	136 128
Personnel bénévole			

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

AVRIL 2018

Rapports du Commissaire aux comptes

orcom

FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE  
Siège social : 7 TER COUR DES PETITES ECURIES  
75010 PARIS

784 405 839 00043

\*\*\*\*\*

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES  
DE L'EXERCICE CLOS 31/12/2017

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

4

AVRIL 2018

Rapports du Commissaire aux comptes

**ORCOM**

### CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

#### Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce et 242 C du Code Général des Impôts.

Fait à Paris, le 2 Mai 2018

ORCOM AUDIT  
Commissaire aux comptes  
Bruno ROUILLE

## 8. RAPPORT FINANCIER

### COMPTE DE RÉSULTAT ANALYTIQUE

<b>PRODUITS</b>	<b>2 017 voté</b>	<b>2 017 réalisé</b>
<b>Ressources propres</b>	<b>8 041 000,00</b>	<b>8 304 463,00</b>
Licences	6 364 000,00	6 698 076,00
Affiliations	228 600,00	220 850,00
Publications (Gym Mag)	25 000,00	18 335,00
Droits d'engagements finales nationales	195 000,00	185 923,00
Participation aux grands événements hors France	50 000,00	0,00
Inscriptions formations fédérales et professionnelles	20 000,00	0,00
Droits de mutation, pénalités, amendes	6 400,00	9 984,00
Autres produits	480 000,00	621 142,00
Quote-part zones	672 000,00	550 153,00
<b>Assurances</b>	<b>1 064 000,00</b>	<b>1 072 036,00</b>
<b>Partenariats (hors grands évènements)</b>	<b>890 000,00</b>	<b>861 210,00</b>
Partenariats commerciaux	450 000,00	268 193,00
Publicités	10 000,00	1 968,00
<i>Partenariats en nature et prestations</i>	<i>430 000,00</i>	<i>591 049,00</i>
<b>Subventions</b>	<b>2 362 000,00</b>	<b>2 307 460,00</b>
Convention d'objectifs	2 260 000,00	2 274 964,00
Emplois aidés	10 000,00	18 496,00
Autres aides	12 000,00	
CNOSF (International et équipement)	80 000,00	14 000,00
<b>Maison des Sports</b>	<b>160 000,00</b>	<b>170 852,00</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>11 524,00</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>0,00</b>	<b>11 330,00</b>
<b>Reprises de provision</b>	<b>0,00</b>	<b>282 640,00</b>
<b>Total des produits hors évènementiel</b>	<b>12 517 000,00</b>	<b>13 021 515,00</b>
<b>Évènementiel international organisé en France</b>	<b>700 000,00</b>	<b>702 825,00</b>
<b>Total général des produits</b>	<b>13 217 000,00</b>	<b>13 724 340,00</b>

## 8. RAPPORT FINANCIER

CHARGES	2 017 voté	2 017 réalisé
<b>Administration</b>	<b>1 360 000,00</b>	<b>1 729 932,00</b>
Fonctionnement institutionnel	570 000,00	514 428,00
Services généraux	290 000,00	416 990,00
Communication, promotion et système d'information	500 000,00	798 514,00
<b>Assurances</b>	<b>1 089 000,00</b>	<b>1 094 903,00</b>
<b>Activités gymniques</b>	<b>5 713 000,00</b>	<b>5 460 845,00</b>
Développement du sport de haut-niveau	3 320 000,00	3 405 701,00
Promotion du sport pour le plus grand nombre	1 533 000,00	1 405 320,00
Formation de l'encadrement	190 000,00	264 393,00
Médical et prévention	70 000,00	35 880,00
Structuration et développement territorial	600 000,00	349 551,00
<b>Partenariats</b>	<b>430 000,00</b>	<b>611 274,00</b>
<i>Partenariats en nature et prestations (hors CE)</i>	<i>430 000,00</i>	<i>611 274,00</i>
<b>Maison des Sports</b>	<b>130 000,00</b>	<b>118 724,00</b>
<b>Charges financières et dotations comptables</b>	<b>420 000,00</b>	<b>491 015,00</b>
Charges financières		4 621,00
Dotations comptables (amortissement et créances douteuses)	420 000,00	486 394,00
<b>Charges exceptionnelles et sur exercices antérieurs</b>	<b>0,00</b>	<b>6 840,00</b>
<b>Charges à répartir</b>	<b>3 125 000,00</b>	<b>2 976 894,00</b>
Charges de personnel administratif et technique	2 950 000,00	2 809 900,00
Indemnité de sujétion	130 000,00	124 160,00
Charges de fonctionnement de la Direction Technique Nationale	45 000,00	42 834,00
<b>Excédent d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des charges hors événementiel (1)</b>	<b>12 267 000,00</b>	<b>12 490 427,00</b>
<b>Événementiel international organisé en France (2)</b>	<b>950 000,00</b>	<b>772 765,00</b>
Charges de personnel administratif et technique	0,00	
Indemnité de sujétion/fonctionnement DTN	0,00	
Charges d'organisation	950 000,00	772 765,00
<b>Total général des charges (1+2)</b>	<b>13 217 000,00</b>	<b>13 263 192,00</b>

Détail du budget ACTIVITES GYMNiques	2 017 voté	2 017 réalisé
<b>Développement des activités gymniques olympiques et de haut-niveau</b>	<b>3 320 000,00</b>	<b>3 405 701,00</b>
Préparation des collectifs	1 310 000,00	1 448 370,00
Projet de performance fédéral (ex PES)	1 070 000,00	1 163 464,00
Formation, insertion professionnelle et aides personnalisées	670 000,00	636 163,00
Suivi de la santé des sportifs sur les listes de haut-niveau	180 000,00	114 603,00
International et coopération	90 000,00	43 101,00
<b>Promotion des activités gymniques pour le plus grand nombre</b>	<b>1 533 000,00</b>	<b>1 405 320,00</b>
Développement des activités gymniques	300 000,00	246 900,00
Soutien aux manifestations nationales et aux FD affinitaires	520 000,00	527 247,00
Aides aux zones techniques et DOM/TOM, secteurs scolaire, universitaire	713 000,00	631 173,00
<b>Formation de l'encadrement</b>	<b>190 000,00</b>	<b>264 393,00</b>
Formation fédérale	90 000,00	160 714,00
Formation professionnelle	80 000,00	83 270,00
Ingenierie FPC & Documentation pédagogique	20 000,00	20 409,00
<b>Médical et prévention</b>	<b>70 000,00</b>	<b>35 880,00</b>
Structuration du secteur médical	40 000,00	22 680,00
Actions de prévention – recherche	30 000,00	13 200,00
<b>Structuration et développement territorial</b>	<b>600 000,00</b>	<b>349 551,00</b>
Structuration et développement territorial (Metropole et DOM)	110 000,00	59 531,00
Développement territorial (COT)	490 000,00	290 020,00
<b>Totaux</b>	<b>5 713 000,00</b>	<b>5 460 845,00</b>

**GYMNOVA**

**Allianz** 

 **MONDIAL  
ASSISTANCE**

**Crédit Mutuel**

**NOUANS**  
SPORT  
[www.nouansport.com](http://www.nouansport.com)

  
M O R E A U

 **errea**<sup>®</sup>

**Bio**  
  
**Bon**

**RMC**  
**INFO TALK SPORT**



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

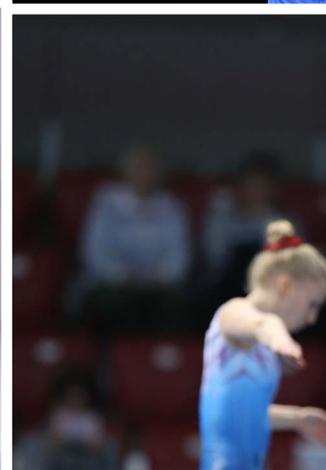
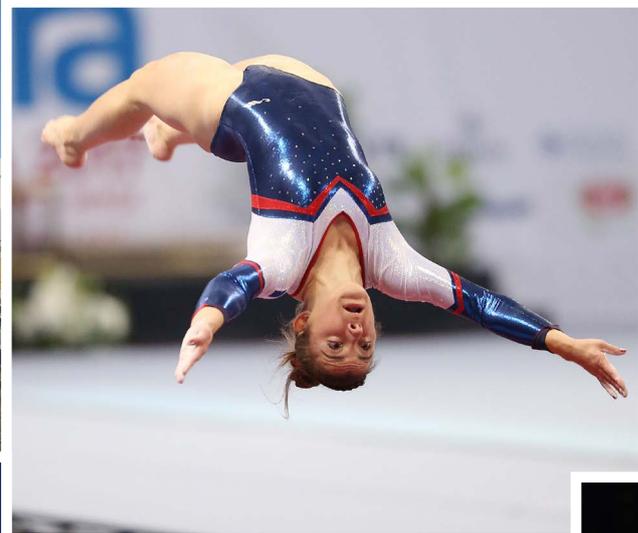
MINISTÈRE  
DES SPORTS



# LES PARTENAIRES DE LA FÉDÉRATION



1.



5.



6.



1. Championnats du monde de Gymnastique Rythmique - Pesaro (ITA), septembre 2017 | 2. Championnats du monde de Trampoline et Tumbling - Sofia (BUL), novembre 2017 | 4. Championnats du monde de Gymnastique Aérobie | 5. Championnats d'Europe de Gymnastique Rythmique - Guadalajara (ESP), mai 2018 | 7. Championnats du monde



2.



3.



4.



de Gymnastique Artistique Féminine et Masculine - Montréal (CAN), octobre 2017 | **3.** Championnats du monde de - Anvers (BEL), avril 2018 | **5.** Championnats d'Europe de Trampoline et Tumbling - Bakou (AZE), avril 2018 | **6.** de Gymnastique Aérobic - Guimaraes (POR), mai 2018



**FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE GYMNASTIQUE**

**7 ter, cour des petites écuries 75010 Paris**

**Tél : 01 48 01 24 48**

**Mail : [contact@ffgym.fr](mailto:contact@ffgym.fr) / Site : [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr)**